

POUR LA LIBÉRATION DE MOURAD BILEK

# GRÈVE GÉNÉRALE DEMAIN À TIZI-OUZOU

Pages 4

RÉFORMES POLITIQUES

## Les précisions de l'Instance de consultations

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1274 Vendredi 20 - Samedi 21 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ESTIMANT QUE LA PRIORITÉ EST À L'ÉDIFICATION  
DE L'ÉTAT DE DROIT

## LE RND RÉPOND À BEN BELLA ET ZIARI

Page 4

LA DÉMOCRATIE ÉTANT DEVENUE UNE REVENDICATION  
INTRINSÈQUE DU MONDE ARABE



# OBAMA REVOIT SA COPIE

Lire en page 3

Affaire CA Bank

## Omar Dechmi décède en plein procès

>>> Page 24

Un traitement exceptionnel  
sera réservé aux Algériens

## L'appel du cœur des responsables tunisiens

>>> Page 5

Il a affiché ses ambitions  
mercredi



## Soltani vise la présidence

>>> Page 4

Publicité

Dites le



en SMS

Le SMS c'est simple et pratique.



L'Algérie تعيش  
www.djezzy.com

Midi Libre N° 1274 - 21/05/2011 - 214/11



## Repères

208

réfugiés à bord d'une embarcation de fortune sont arrivés jeudi dernier au port de l'île sicilienne de Lampedusa en provenance des côtes libyennes, a annoncé la police italienne.

26.600

personnes sont mortes en raison de l'épidémie du paludisme en 2010 au Kenya, selon des statistiques officielles

3,2

est la magnitude sur l'échelle de Richter du tremblement de terre enregistré mercredi dernier dans la wilaya de Boumerdès, indique un communiqué du CRAAG. L'épicentre du séisme qui s'est produit à 21h54 locales, a été localisé à 13 kilomètres en mer au nord de Boumerdès.

## Les révélations du wali de B.B.A.



Des détournements de médicaments et de produits alimentaires ont été constatés à l'hôpital de Bordj Bou-Arredj lors par des enquêtes diligentées par les services de sécurité, a révélé jeudi le wali. Le chef de l'exécutif, a affirmé au cours d'un point de presse au siège de la radio locale, que des

détournements de médicament et de produits alimentaires "ont bel et bien été opérés" à l'hôpital Bouzidi-Messaoud.

«La santé, dans la wilaya de Bordj Bou-Arredj est malade, trop malade et il faudrait un remède radical pour assainir la situation de ce secteur que l'Etat a doté d'équipements moyennant des investissements considérables», a martelé le wali, notant qu'un «délai de 6 mois a été imparti à la directrice de la Santé pour faire sortir ce secteur de son marasme». Evoquant les trois nouveaux hôpitaux en construction dans la wilaya, en l'occurrence l'établissement spécialisé en orthopédie (au chef-lieu de wilaya) et les deux nouvelles structures de Bordj Ghedir et d'El Mansourah, le chef de l'exécutif a indiqué que les travaux étaient à l'arrêt pour des «raisons financières». «Nous avons réévalué les enveloppes financières et les travaux reprendront incessamment, tout comme nous avons obtenu un budget pour leur équipement», a-t-il ajouté.

## Une commission pour surveiller le marché au mois de Ramadhan

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé, jeudi à Oran, la création d'une commission pour l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation durant le mois de ramadhan. «Une mise au point avec les principaux opérateurs, organisés par filières, est nécessaire pour mieux approvisionner le marché durant le mois sacré et faire baisser les prix» a déclaré le ministre. «On s'attellera à ce que l'offre soit maximale au mois de juillet pour faire baisser les prix au profit des consommateurs», a-t-il ajouté dans ce sens. Sur le chapitre des légumes secs, le ministre a affirmé avoir demandé à l'OAIC d'importer du riz pour approvisionner le marché, avant de rappeler, concernant les pâtes alimentaires, que les prix sont fixés.



## Raouraoua invité à la finale de la coupe du Qatar

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a été invité par la Fédération qatarie de football à assister à la finale de la Coupe de l'émir du Qatar devant mettre aux prises Al Riyane et Al Gharafa, samedi soir à Doha. Outre Raouraoua, qui est également membre du comité exécutif de la Fifa et de la CAF, plusieurs autres personnalités sportives arabes sont invitées par l'instance dirigeante du football qatarie à cette finale, parmi eux le secrétaire général de l'Union arabe de football (UAFA), Saïd Ben Ali Al Djemaane, les présidents des Fédérations égyptienne et irakienne de football, ainsi que Mohamed Abou Rida, membre du comité exécutif de la FIFA.



## Dixit



## Abdelmalek Sellal :

«Le réseau national de la distribution de l'eau a doublé au cours des dix dernières années passant à plus de 90.000 km contre 50.000 km en 2000, ce qui a contribué à augmenter le taux de raccordement (93%) des citoyens. Ce taux devrait atteindre 98% au cours des prochaines années. Tous ces efforts ont permis également d'augmenter la moyenne de distribution quotidienne de l'eau passant en 2010 à 178 litres par jour et par individu.»

## Bataille pour la succession de D.S.K.



Les spéculations se sont accélérées quant à la succession à la tête du FMI de Dominique Strauss-Kahn, après l'annonce de sa démission jeudi, suite à son inculpation et sa détention dans une prison de New-York pour une affaire de mœurs. Le désormais ex-patron du FMI a informé jeudi le conseil d'administration du Fonds (FMI) de son intention de démissionner de son poste de directeur général avec effet immédiat, selon un communiqué de l'institution. Le Conseil d'administration du FMI devra se prononcer sous peu sur la procédure pour la désignation d'un nouveau Directeur général. Dans l'intervalle, John Lipsky continue d'assurer les fonctions de directeur général par intérim. Mais, depuis leur création, une règle informelle régit les nominations à la tête des deux institutions de Bretton Woods, qui veut qu'un Européen dirige le FMI tandis qu'un Américain soit à la tête de la Banque mondiale. Cette tradition est remise en cause avec la montée en puissance sur la scène économique internationale d'un grand nombre de pays émergents qui critiquent cette emprise que se partagent Européens et Américains à la tête de ces deux institutions internationales. Dénonçant ce statu quo, les pays émergents soutiennent, en effet, que les candidats ne devaient pas être choisis en fonction de leur nationalité, un critère franchement discriminatoire, mais uniquement dans le cadre d'un processus ouvert basé sur les compétences et le mérite, sans égard à la nationalité.

## 189 délits plus tard, il comparaît devant le tribunal

Le tribunal correctionnel de Toulouse (France) a jugé une affaire hors-norme comme le rapporte le quotidien français, La Dépêche. En effet, un homme de 21 ans a comparu pour avoir commis divers vols à la roulotte, vols de voiture et dégradations pendant des mois. Ce ne sont pas moins de 189 délits qui lui étaient reprochés rapporte La Dépêche. En raison du nombre de faits à évoquer, l'audience consacrée à cette affaire a duré toute l'après-midi. Le jeune homme, maçon pendant la journée, se transformait en délinquant la nuit. Plusieurs fois par semaine, accompagné de deux comparses, il dérobaient tout ce qui pouvait être revendu comme des GPS et des outils. Il se rendait au camp de Ginestous où un supermarché parallèle était organisé pour céder le produit de ses vols. Cela était rentable comme il l'a dit à la barre du tribunal : "On pouvait se faire jusqu'à 300 euros chacun dans la soirée". Il a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, se vantant d'avoir cassé 200 voitures ! L'avocate a estimé au sujet son client "il a été stupide, il a été influencé. Il est récupérable."



LA DÉMOCRATIE ETANT DEVENUE UNE REVENDICATION INTRINSÈQUE DU MONDE ARABE

# Obama revoit sa copie

Le président américain Barack Obama s'est adressé jeudi, une seconde fois, aux peuples de « l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient » après qu'il l'eut fait une première fois au Caire le 4 juin 2009, soit 4 mois après sa prise de fonction à la Maison Blanche.

PAR LARBI GRAÏNE

A priori, c'est le bouleversement de l'échiquier sociopolitique de la région qui motive la décision du président des Etats-Unis. Mais cette fois-ci Obama s'est bien gardé de faire le déplacement du Moyen-Orient, préférant prononcer son discours à partir de Washington, plus précisément du département d'Etat. Certainement il faut y lire un geste de retenue par rapport à un terrain glissant, étant entendu que les peuples auxquels il veut s'adresser, sont en révolution permanente et dont l'onde de choc continue encore à se propager. Aussi Obama a dû s'apercevoir qu'au moment où il faisait ce discours du Caire, il avait à ses côtés un certain Hosni Moubarak, devenu entre-temps un des symboles même de la dictature et de l'oppression dans la région. Il fallait donc gommer ce discours hélas souillé par la présence d'un président déchu. Un discours pourtant présenté alors comme annonçant un changement majeur de la vision américaine envers le monde musulman. Le dis-



Barack Obama, président des USA.

cours de jeudi se veut bel et bien comme la traduction de la volonté d'Obama de réviser sa copie après qu'il eut tiré le constat que les peuples, soupçonnés hier, de soumission et d'inertie sont devenus les acteurs du changement et les véritables bâtisseurs de la démocratie. Il prend aussi la mesure de la disparition de Ben Laden, et du coup, du terrorisme comme moyen de rétablir la justice humaine dans ces contrées réputées réfractaires au respect des droits de l'Homme. Il faut donc noter ce fait : Moubarak disparaît en même temps que le chef d'Al-Qaïda. L'administration américaine se rend désormais compte que la démocratie est devenue une revendication intrinsèque des sociétés du Maghreb et du monde musulman alors qu'elle croyait auparavant que cette idée ne pouvait s'ancrer dans ces régions que par une

imposition de l'extérieur, idée, on se souvient qui avait donné naissance au projet du GMO (Grand Moyen-Orient) qui visait à remodeler la région avec le soutien des Etats-Unis. Si cette fois Obama va jusqu'à reconnaître le droit à l'existence d'un Etat palestinien dans les lignes de 1967, c'est qu'il sait que tôt ou tard, avec le nouveau rapport de force qui ne manquera pas d'émerger de l'irruption des peuples de la région sur la scène politique, c'est la cause palestinienne qui a tout à y gagner. Il sait que les blocages que connaît l'affaire palestinienne découlent en grande partie des dirigeants arabes illégitimes arc-boutés à des pouvoirs soutenus par l'étranger. Leur chute successive signifiant l'accélération du dénouement du conflit israélo-arabe dans une direction qui octroie davantage de droits aux Palestiniens.

Au demeurant Obama dans son discours de jeudi s'est paré des habits de justicier en parodiant, mais à rebours, le chef de l'Etat libyen El-Gueddafi qui avait menacé d'écraser « zenga, zenga » (rue par rue) ses concitoyens traités de rats. « Place après place, ville après ville, pays après pays, les citoyens se sont dressés pour revendiquer leurs droits fondamentaux » a déclaré le président des Etats-Unis. Obama s'affiche résolument aux côtés des humbles qu'il veut traiter avec le plus grand respect. Mieux Obama trouve des ressemblances entre l'acte désespéré de Mohammed Bouazizi, marchand ambulant qui a déclenché la révolution tunisienne et le mouvement de protestation de Boston contre le paiement des taxes au roi, ou le mouvement des droits civiques dirigée par la Noire Rosa Parks. Certes Obama ne prononce pas le nom de notre pays ni celui de notre voisin de l'Ouest mais le constat de carence est sans appel « dans trop de pays, le pouvoir est concentré entre les mains d'une petite minorité. Dans trop de pays, un citoyen comme ce jeune marchand n'a nulle part où se tourner - aucun système judiciaire honnête pour présenter son cas ; aucun média indépendant pour faire entendre sa voix ; aucun parti politique crédible pour représenter ses points de vue ; aucune élection libre et juste pour lui permettre de choisir son dirigeant ». Les Etats-Unis avertissent, les dirigeants se doivent de se plier à la volonté de leur peuple, dans le cas contraire, la déferlante finira par les emporter.

L. G.

## La presse américaine critique sa politique étrangère

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Au lendemain du discours du président américain, Barack Obama, au Monde arabe, jeudi dernier, la presse US est revenue largement sur la question de la paix au Moyen-Orient. Les négociations entre Palestiniens et Israéliens n'ont pas manqué de figurer dans les colonnes des principaux médias américains, à l'instar du *New York Times* ou encore du *Washington Post*.

Selon le rédacteur du *Washington Post*, Scott Wilson, le discours du président est synonyme d'un appel à l'ordre, du moins pour les pays dans le Proche-Orient. Le président, a-t-il écrit, « met la pression sur les alliés américains au Moyen-Orient pour entreprendre des réformes et faire la paix avec les anciens ennemis ».

Il s'agit là, a-t-il relevé, d'un appel lancé directement à l'adresse d'Israël en vue de trouver un accord avec les Palestiniens sur la base du plan des frontières établi en 1967.

C'est la première fois qu'un président américain formule une telle position, en poussant Israël à poursuivre les négociations. « Le statu quo est insoutenable, et Israël doit agir avec audace pour faire avancer une paix durable », a déclaré M. Obama. Sa position est désormais claire.

Le rêve d'un Etat juif et démocratique ne peut être satisfait avec une occupation permanente, a affirmé le locataire de la Maison blanche.

A ce propos, Scott Wilson, explique qu'« Obama a, essentiellement, adopté le juste milieu entre les deux camps, alors même qu'au sein de son administration, l'on débattait durant des mois, de savoir jusqu'où il (Obama) doit aller dans l'ex-

posé en détail de son plan de paix israélo-palestinien ».

Sur un plan beaucoup plus critique, le quotidien de la côte ouest américaine, le *Los Angeles Times*, a mis en exergue le fait que le discours d'Obama « nourrit le printemps arabe », sans plus. Selon ce journal californien, « le discours du Président Obama sur le Moyen-Orient, bien que si remuant, a échoué à répondre aux nuances complexes de la politique étrangère américaine ».

La politique étrangère de l'administration Obama, et menée par Hillary Clinton, n'a pas porté ses fruits, du moins tel que voulu, a constaté le quotidien. Et de poursuivre : « Le Président Obama a demandé, jeudi, à revoir la réponse des Etats-Unis au printemps arabe, donnant un nouveau poids aux questions liées à la démocratie, la liberté et les droits de l'Homme dans son approche à l'évolution rapide du Moyen-Orient », néanmoins, a estimé le rédacteur « mais bien que ces mots d'Obama aient été largement inattaquables, ils n'ont pas réussi à répondre à certaines des réalités les plus difficiles de la politique étrangère ». Sur la question des valeurs américaines et des droits de l'Homme, là encore, le rédacteur n'y va pas avec le dos de la cuillère. Selon lui, « ce sont de longue date des principes américains, au moins sur le papier, et les moments où les Etats-Unis les a promues autour du monde, ce qui a été parmi ses plus grandes fiertés ».

Et d'ajouter : « Mais soyons clairs : Pour dire que les Etats-Unis soutiennent la liberté et la démocratie, c'est facile. Dans la pratique, la politique étrangère est une entreprise compliquée et parfois un point de vue moral opaque ». « C'est pourquoi

les Etats-Unis ont si souvent retrouvé des connivences avec des régimes répressifs ou, à défaut, d'aller en guerre pour protéger

les innocents ou fermer les yeux sur les violations flagrantes des droits de l'Homme », a-t-il conclu.

M. B.

### Sous la Plume

#### Du salam Aâlikoum au... soutien des réformes

PAR SORAYA HAKIM

Il y a deux ans, Obama s'adressait au monde musulman. Il avait choisi la capitale égyptienne. A partir de la prestigieuse université d'Al Azhar, Obama a parlé d'un nouveau départ. Un départ fondé sur l'intérêt mutuel et le respect mutuel. Le président avait surtout axé son discours sur l'Islam et avait assuré que l'Amérique n'était pas en guerre contre cette religion. Somme toute, un discours très philosophique sur l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, c'est le même président qui s'adresse, une seconde fois, dans un ton plus ferme. Au cœur de ce discours, les révolutions arabes qui veulent briser les chaînes de la dictature. Les Etats-Unis se placent du côté de ceux qui aspirent à leurs droits, sachant que leur réussite donnera naissance à un monde plus paisible, plus stable et plus juste car « les sociétés maintenues en place par la peur et la répression offrent peut-être une illusion de stabilité pendant un certain temps, mais elles sont construites sur des lignes de faille qui finiront par les disloquer ». Mais le clou reste sans

conteste le conflit israélo-palestinien. Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, un président, en dépit des liens très forts qui unissent ce pays à Israël, parle de l'édification d'un Etat palestinien revenant aux frontières de 1967. Obama aurait-il

jeté un pavé dans la mare ? Les diplomates britannique et européenne applaudissent à la proposition du président américain. Mais du côté de Riyad quelques sons dissonants se sont fait entendre. Reste qu'avec Israël, et qui n'ont rien de frères ennemis, les choses vont elles se corser

? Aura-t-il la poigne nécessaire et surtout la volonté de s'imposer en gardant le monde comme il sait si bien le faire pour les autres pays pour remettre de l'ordre au Proche-Orient quand on sait qu'une amitié avec Israël est profondément enracinée dans une histoire et dans des valeurs partagées ? On a alors toutes les raisons d'être sceptiques. Laissons le temps au temps. En attendant, positions !

S. H.



TOUJOURS EN GRÈVE

# Les résidents finalisent le projet de leur statut particulier

Les médecins résidents, en grève depuis le 28 mars dernier, ont finalisé, jeudi dernier, leurs propositions concernant leur statut particulier qu'ils déposeront demain au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Ce statut devrait être signé par le Premier ministre avant d'être publié au Journal officiel. Ce statut a été élaboré après concertation de l'ensemble des résidents algériens, affiliés au Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra). « Notre nouveau statut comportera les nouveaux points suivants par rapport à celui de 1996 : Tous les droits constitutionnels sont accordés au résident par un visa sur la Constitution ; le droit syndical est reconnu à tous les citoyens, selon l'article 56, tout comme le droit de grève garanti par l'article 57 de la Constitution », explique le collectif dans un communiqué. Le statut particulier, proposé par les résidents s'attarde aussi sur la question du détachement ; selon l'article 20 : « Les résidents peuvent être mis en position de détachement au niveau national ou à l'étranger en vue d'une formation et à ce titre, ils continuent à bénéficier de leurs droits au niveau de l'établissement dont ils relèvent. Les modalités de prise en charge sont fixées par voie réglementaire ». En ce qui concerne la mise en disponibilité : « Article 19- les résidents peuvent être



autorisés par le doyen de la faculté après avis du comité pédagogique à interrompre leurs études pour raisons dûment justifiées. La durée de l'interruption ne peut excéder une année renouvelable », lit-on dans le document.

Concernant les gardes d'urgences et de service « Article 10- les obligations normales de jour des résidents sont de dix demi-journées par semaine. Ils participent en outre au service de garde et bénéficient du repos physiologique selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur (décret exécutif numéro 90-386 du 24 novembre 1990), dispense des gardes pour les résidentes enceintes : à partir de la 28e semaine de grossesse, les résidentes sont dispensées de l'activité de garde » la commission chargée de l'élaboration du statut a aussi préconisé la protection du résident dans son article 14 ; « L'administration est tenue de protéger les résidents contre les menaces, outrages, injures, diffamations ou attaques de quelque nature que ce soit dont ils peuvent être l'objet dans l'exercice de leurs activités conformément à la législation en vigueur ». Aussi le document insiste sur les conditions de travail dans son article 17 : « Les résidents disposent de toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches ainsi que des conditions d'hygiène et de sécurité inhérentes à la nature de leurs activités. Aussi les visas protégeant les résidents ont été introduits dans le nouveau statut incluant les congés : de mala-

die, d'accident de travail, d'exposition aux radiations et aux produits toxiques. Le congé de maternité de 14 semaines, les heures d'allaitement ont aussi eu leurs parts dans ce nouveau statut. D'autre part, la commission a longuement parlé de la question de la rémunération : les résidents perçoivent une rémunération calculée par référence au salaire global du praticien spécialiste de santé publique sans échelon, au taux de : Résident 1ère année : 80%, Résident 2e année : 85%, Résident 3e année : 90%, Résident 4e et 5e année : 95%. Effet rétroactif : article 33 : le présent décret prend effet à partir du 1er janvier 2008 ». Toujours sur le volet socioprofessionnel, la commission du statut des résidents n'a pas oublié, le Transport, la restauration, le port de la tenue et la couverture médicale préventive dans le cadre de la médecine du travail. Cela en attendant la bataille finale concernant le service civil et qui se tiendra demain au ministère de la Santé. Les médecins résidents en attendant la concrétisation de ce projet de statut et l'abrogation officielle du service civil affirment rester « solidaires et mobilisés jusqu'à ce que notre génération de résidents marque l'histoire de la médecine algérienne ». C. K.

MILOUD CHORFI EN PRÉCAMPAGNE À TIZI-OUZOU

## Le RND réitère son soutien aux réformes du Président

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le RND a réitéré son soutien total aux réformes politiques engagées par le chef de l'Etat. Il appelle dans ce sens ses militants à œuvrer activement pour la concrétisation de cet objectif et s'éloigner des déclarations incendiaires colportées par certaines parties. Evoquant l'importance d'œuvrer à la préservation d'un climat favorable à la bonne conduite des chantiers des réformes, Miloud Chorfi a indiqué, lors d'un meeting organisé jeudi dernier à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou, que « l'Algérie, qui a besoin de tous ses fils pour l'édification d'un Etat de droit, fort, n'a que faire de certaines déclarations boiteuses visant à jeter de l'huile sur le feu, en s'attaquant, en ce moment crucial, à son histoire, ses symboles et à la mémoire de ses héros ». Le Porte-parole du RND a estimé jeudi que « le succès des réformes politiques initiées par le président de la République est tributaire de l'implication de la jeunesse dans les différents ateliers mis en place ». Miloud Chorfi, qui a souligné le rôle « efficace » incombant à la jeunesse de par sa place prépondérante dans la société, dans la concrétisation de ces réformes

sur le terrain, a exhorté celle-ci à « faire montre de sérénité et de clairvoyance, afin de faire échouer les pêcheurs en eaux troubles et les professionnels du nihilisme et de la culture du scepticisme ». Dans ce contexte, il a invité la frange estudiantine à « adhérer pleinement à ces réformes politiques, en s'investissant dans les différents ateliers qui leur sont consacrés », car, a-t-il dit, « c'est là une tâche noble qui cadre parfaitement avec la mission d'éclairer de la société (par la diffusion du savoir) dévolue à l'auguste institution qu'est l'université ». Faisant le lien entre le combat des étudiants d'hier qui ont abandonné les bancs de l'université pour rejoindre la Révolution, convaincus qu'ils étaient que leurs corps « ne feraient pas de

meilleurs cadavres avec des diplômés », l'interlocuteur a appelé les étudiants à « renouveler » le serment de fidélité aux idéaux de leurs aînés de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens). Il a indiqué, par ailleurs, à l'adresse des étudiants, que le meilleur service qu'ils pourront rendre à l'Algérie est de « préserver la vocation de son université, comme lieu de production et de diffusion de la connaissance et du savoir, qui font la différence entre les nations ». « L'université est un gage de l'avenir et de la stabilité du pays, c'est pourquoi nous considérons que toute atteinte à cette institution est une tentative visant à saper l'unité et le destin du pays », a-t-il souligné. M. C.

### Le RND répond à Ben Bella et Ziari

Le porte-parole du Rassemblement national démocratique a répondu, depuis Tizi-Ouzou, aux récentes déclarations de l'ex-président de la République, Ahmed Ben Bella et au président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari. Miloud Chorfi a qualifié la sortie fracassante d'Ahmed Ben Bella, sans pour autant le citer, sur les questions historiques, notamment sur la personne de Abane Ramdane de « jeter l'huile sur le feu », affirmant que l'heure n'est pas aux échanges d'accusations, mais à l'édification d'un Etat de droit. Quant au souhait de dissoudre le Conseil de la Nation, exprimé par Abdelaziz Ziari, lors d'un entretien accordé à un quotidien national, le porte-parole du RND a répliqué par « la peur de perdre des intérêts », comme seule motivation de cette sortie du président de l'APN. « Le Conseil de la Nation est indispensable et plus légitime en matière de représentativité puisque ceux qui y siègent sont des élus réélus par des grands électeurs », a riposté Miloud Chorfi depuis la wilaya de Tizi-Ouzou, où il a animé un meeting. M. C.

IL L'A ANNONCÉ À LA TÉLÉVISION

## Soltani vise la Présidence

PAR SADEK BELHOCINE

Les candidats se bousculent au portillon de l'élection présidentielle de 2014. On se bouscule même au sein de l'Alliance présidentielle. Après le signe « du destin » de Ahmed Ouyahia et de Abdelaziz Belkhadem, qui bien qu'il évite cette question, se voit dans la peau d'un présidentiable, c'est au tour de Bougerra Soltani d'évoquer sa candidature probable à cette échéance électorale. Le président du MSP ne cache plus ses ambitions. Un portefeuille ministériel ne l'enchanté plus. « Pour servir mon pays, je vise un poste plus élevé », n'écartant pas sa candidature aux prochaines élections de 2014, a-t-il souligné, mercredi soir au cours de l'émission télévisée, *Hivar Essaa*, (questions de l'heure) dont il était l'invité. L'Alliance présidentielle, à laquelle Soltani a amarré sa formation politique, semble au plus mal. Les divergences entre les membres de cette coalition sont, désormais, sur la place

publique. Le patron du MSP défie le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, concernant le retrait du MSP de l'Alliance présidentielle. In fine Bougerra Soltani doute que le FLN et le RND puissent constituer une majorité à l'Assemblée nationale populaire en cas de retrait du MSP de la coalition présidentielle qui ne tient, selon lui, qu'au « fil du MSP ». Toujours dans ce contexte du retrait du MSP de ce regroupement qui ne se conçoit que dans le soutien au programme du président de la République, le leader du parti islamiste, indique que sa formation « rejoindra son camp naturel, le pôle islamiste », question d'« équilibre », a-t-il précisé. Concernant les réformes politiques annoncées par le chef de l'Etat et qui se veulent profondes, Bougerra Soltani veut « des garanties », craignant que des parties ou des personnes fassent tout pour que la situation reste en l'état actuel et nie que son parti pratique le double jeu du fait de son appartenance

au gouvernement avec un pied dans l'opposition. Selon lui, les déclarations contradictoires, qui émanent de certains membres du parti, sont le fait de « la liberté d'expression qui règne au sein du parti ». Il estime nécessaire que le changement du gouvernement, touche le poste de Premier ministre, avant les prochaines élections, soulignant que le problème ne réside pas sur la personne de Ahmed Ouyahia, mais explique-t-il « les gens ont tendance à voter pour le chef du gouvernement lors des consultations électorales », soulignant que « la réforme constitutionnelle ne sera votée ni par l'actuel parlement ni par celui qui viendra après, mais par voie référendaire ». Réagissant aux déclarations de Abdelaziz Ziari, président de l'APN qui a jugé que le régime parlementaire est un danger pour le pays, Soltani les estime « inacceptables », car, a-t-il « nous ne l'avons pas expérimenté pour le qualifier de dangereux ». S. B.

POUR LA LIBÉRATION DE MOURAD BILEK

### Tizi-Ouzou paralysée demain

La mobilisation populaire ne cesse de croître pour la libération des deux citoyens enlevés dans la wilaya de Tizi-Ouzou. L'action, qui a été décidée le week-end écoulé, est une grève générale dans la ville de Tizi-Ouzou pour demain. Une action populaire, inhérente au problème des enlèvements, est initiée au chef-lieu de wilaya pour la première fois. C'est la Coordination des comités des villages de la daïra d'Ath Douala qui a décidé d'appeler à une grève générale au chef-lieu de wilaya afin d'exiger la libération de Mourad Bilek sans condition. Hier, des affiches avec les photos de l'otage étaient placardées un peu partout dans la ville de Tizi-Ouzou. Parallèlement à cela, la Coordination des villages de la daïra d'Ath Douala a rendu public hier un communiqué : « Suite au kidnapping du jeune Mourad Bilek âgé à peine de 18 ans, en plein jour en date du 11 mai 2011 sur le Chemin de wilaya 100, tout près du chef-lieu d'Ath Aïssi, les comités des villages de la daïra d'Ath Douala et les élus de toutes les APC dénoncent et condamnent énergiquement cet énième kidnapping qui dénote de l'absence de la sécurité, notamment au niveau de notre région », précise ledit communiqué qui ajoute que les citoyens de la daïra relèvent l'absence de réactions et d'intervention de la part des services de sécurité lors de tous les enlèvements qui ont eu lieu. « Afin de mettre fin à l'insécurité, nous exigeons de l'Etat d'assumer ses responsabilités en mettant tous les moyens pour la libération immédiate et sans condition du jeune Mourad Bilek et d'assurer la sécurité de tous les citoyens », indique la Coordination en concluant : « Nous sommes décidés et déterminés à rester mobilisés pour entreprendre des actions d'envergure jusqu'à satisfaction de notre revendication : la libération immédiate et sans condition de Mourad Bilek ». Jeudi dernier, la même Coordination a initié une marche populaire qui a démarré du chef-lieu de la daïra d'Ath Douala. Les centaines de marcheurs se sont déplacés du siège de l'APC vers celui de la daïra où une déclaration a été remise aux représentants de l'administration locale, notamment le chef de la daïra. Les manifestants ont scandé des slogans exigeant la libération de Mourad Bilek ainsi que leur ras-le-bol de ce phénomène des kidnappings. Une action similaire s'est tenue hier au chef-lieu de la commune de Mechtras. A l'appel des comités des villages, un rassemblement suivi d'une marche a eu lieu hier vendredi à Mechtras, dans la daïra de Boghni. Le but de cette action est d'exiger la libération de H. Saïd, âgé de 71 ans, enlevé il y a une semaine dans un faux barrage.

L. B.



LE CONSUL DES USA À ALGER, JENNIFER NOISSETTE, AU FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN

## « Nous accordons des facilitations de visa pour les opérateurs économiques »

Les participants aux travaux du forum algéro-américain qui a eu lieu jeudi dernier à l'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) ont abordé l'ensemble des questions inhérentes aux conditions d'accès des opérateurs et exportateurs algériens au marché des Etats-Unis d'Amérique et les facilités accordées en matière réglementaire, fiscale et douanière.

PAR AMAR AOUIMER

Abordant la question de la circulation des hommes d'affaires algériens aux Etats-Unis d'Amérique, le Consul des USA, Mme Jennifer Noisette, a déclaré que « plus de 7.200 visas ont été traités récemment alors que depuis novembre 2009, la durée des visas accordés a une validité de deux années. Cette facilitation dépourvue de bureaucratie et de paperasses vise, notamment, à renforcer la coopération entre les hommes d'affaires américains et les opérateurs économiques algériens ».

Les participants aux travaux du forum algéro-américain qui a eu lieu jeudi dernier à l'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) ont abordé l'ensemble des questions inhérentes aux conditions d'accès des opérateurs et exportateurs



Les Etats-Unis concèdent un traitement de faveur aux opérateurs économiques algériens.

algériens au marché des Etats-Unis d'Amérique et les facilités accordées en matière réglementaire, fiscale et douanière.

Mais d'autres aspects importants ont également été décortiqués, tels que les modalités d'octroi de visa pour les hommes d'affaires prenant part aux différentes manifestations économiques et commerciales (foires, salons internationaux...), ainsi que les opportunités d'exportation de produits algériens dans ce vaste marché où les produits des pays d'Afrique du Nord sont sollicités et bien prisés. Des intervenants ont exprimé la situation de l'administration américaine en matière de contrôle des produits agroalimentaires entrant sur le territoire américain, la présentation des prérogatives, des activités et des objectifs de la Chambre américaine de commerce en Algérie (Amcham) et les missions dévolues à l'autorité américaine chargée de l'alimentation (US food and drug

administration). Ainsi, Mohamed Benzerga, président d'Amcham a indiqué que « cette institution créée en 2001 comporte des membres et des sociétés adhérentes algériennes et américaines en relation avec les entreprises américaines. L'objectif essentiel de l'Amcham consiste, notamment, à développer des activités et offrir des services pour la promotion et la diversification des échanges commerciaux, notamment dans l'industrie, le tourisme entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, tout en développant le partenariat entre les entreprises, sachant que des entreprises américaines travaillent en Algérie dans les secteurs de l'agroalimentaire et des produits pharmaceutiques. Pour sa part, Kurt Seifarth, attaché agricole à l'ambassade des USA à Alger, a présenté un exposé exhaustif de "l'US food and drug administration" en affirmant que « l'USFDA qui favorise la gestion de l'agriculture et la coopéra-

tion avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales, se charge, notamment de promouvoir la sécurité alimentaire et de la santé publique. Pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, nous avons un bureau situé à Amman (Jordanie), mais pour ce qui concerne l'Algérie, l'USFDA s'occupe de la coopération et du développement des capacités ». Il précise que « les Etats-Unis d'Amérique ont un certain pourcentage concernant les importations de fruits de l'étranger ». Les observateurs, notamment des membres du Conseil d'affaires algéro-américain, estiment que les produits agricoles algériens sont bien appréciés parmi les consommateurs américains et la communauté émigrée aux USA, notamment pour ce qui est des fruits frais (dattes Deglet Nour...).

Le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhouna, a affirmé que « l'USFDA coopère avec tous les opérateurs, mais elle agit avec une petite bureaucratie, qui est toutefois, surmontable en citant, par exemple, des petits formulaires à remplir. Des produits d'Egypte, du Maroc, du Ghana et du Sénégal sont commercialisés aux USA, mais pourquoi pas les produits algériens qui sont de meilleure qualité et qui ont totalement leur place. Le problème rencontré concerne les voies et les modalités d'accès des produits et des marchandises algériennes sur le marché américain ».

A. A.

UN TRAITEMENT EXCEPTIONNEL SERA RÉSERVÉ AUX ALGÉRIENS

## L'appel du cœur des responsables tunisiens

PAR AHMED BOUARABA

Peut-on passer d'agréables vacances en toute sécurité et quiétude en Tunisie ? se demandent des millions d'Algériens, et autres, à l'approche de la saison estivale. Après la révolution du jasmin ayant ébranlé le tyran Ben Ali est son clan, l'insécurité en Tunisie a défrayé la chronique pendant une longue période. Agressions, couvre-feu, évasions de prisonniers étaient autant de titres sur les «Unes» des différents organes de presse. Cela ne semble plus être le cas depuis quelques jours. En effet, le premier bilan trimestriel de l'année en cours établi par les Forces intérieures de l'ordre (police tunisienne), indique que le taux de criminalité a, comparativement à la même période de l'année écoulée, diminué. Selon l'ambassadeur tunisien en Algérie, Habib M'barek, « la situation sécuritaire du pays est maîtrisée et s'est améliorée à 95% ». Le diplomate a, lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier, en fin de soirée à l'hôtel Hilton d'Alger, en marge du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), inauguré le jour même au Palais des expositions des Pins maritimes, et auquel plus de 70 exposants tunisiens y participent, assuré que

« sur le plan sécuritaire, toutes les conditions sont réunies en vue de permettre des séjours agréables aux touristes algériens et étrangers en général ».

Même si une dizaine de milliers de prisonniers se sont évadés, lors des grèves observées dans les prisons, M. M'barek a indiqué que « nos 3 forces de l'ordre (Force intérieures, Armée nationale et Garde nationale) travaillent la main dans la main pour ramener la paix (...) aujourd'hui les calme est revenu en Tunisie ». Pour preuve, a-t-il soutenu « le couvre-feu à Tunis a été levé aujourd'hui (Ndlr Mercredi) ». Il a, sur ce dernier point, souligné que ledit couvre-feu ne concerne qu'une plage horaire de 4h. « Il a été instauré à partir de 00h00 jusqu'à 04h00 pour des mesures dissuasives » a-t-il dit à ce propos. Toutefois, « nous restons toujours vigilants » a-t-il souligné. Déjà, a-t-il conclu, « le Tunisien est un citoyen civilisé ». De son côté, le Directeur général de l'Office national de tourisme tunisien (ONTT), Habib Ammar a, tout en insistant sur ledit bilan sécuritaire, fait remarquer que « les différents articles de presse quant aux agressions en Tunisie ne signifient pas que ce pays n'est plus sécurisé. Le changement c'est la liberté des médias ».

**Vers plus de facilitation pour le touriste algérien**

« Même si les prix sont libres (en Tunisie), nous allons essayer de sensibiliser la Fédération tunisienne de l'hôtellerie pour plus de facilitation pour le touriste algérien, et ce, en gardant les mêmes tarifs tout en incluant d'autres services », a déclaré M. Ammar. Il a, tout en indiquant que le marché algérien est le troisième avec « plus d'un million d'Algériens par an », déclaré que « nous avons déjà commencé à faire bénéficier l'Algérien de ce que bénéficie le Tunisien ». S'agissant des prix, le DG a expliqué que « l'Allemand ou le Polonais paye deux fois moins que l'Algérien parce que les tours opérateurs (européennes) achètent à l'avance un grand nombre d'unités ». A ce titre, le premier responsable de l'ONTT a exhorté les agences de voyage algériennes à emprunter cette voie, non seulement durant la haute saison touristique en Tunisie à savoir entre juin et septembre, mais aussi tout au long de l'année. Concernant les structures d'accueil, notamment les postes frontaliers, sachant que 90% des Algériens visitent la Tunisie par voiture, M. Ammar a affirmé que « nous avons déjà lancé des discussions pour améliorer l'accueil ». Le DG n'a pas man-

qué de souligner la fraternité entre les deux peuples. « Le marché algérien s'est développé naturellement, sans que les administrations y interviennent. Ce sont les peuples qui ont développé le tourisme durant les dix dernières années », a-t-il encore soutenu. Afin de résumer sa harangue, le responsable tunisien a lancé : « 2011, c'est l'année du touriste algérien ». C'est dire que le seul pays au monde qui n'a pas imposé de visa pour les Algériens durant leur décennie sanglante est à même d'attirer un afflux de touristes algériens et de renouer avec sa vocation traditionnelle de pays touristique par excellence.

A. B.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

## L'expertise française à la rescousse

Le comité de pilotage du projet de développement de la production laitière dans trois wilayas du pays, qui sera réalisé par le français «Bretagne internationale» en coopération avec les professionnels de la filière lait en Algérie, a été installé jeudi dernier à Alger.

Portant sur le développement et la modernisation de la filière lait, ce projet coûtera près de 6 millions d'euros, dont 500 millions DA seront mobilisés par la partie algérienne et 750.000 euros du côté français. Ce comité aura pour rôle de coordonner les efforts pour la mise en place d'une filière laitière intégrée et rassemblant les différents acteurs intervenant en amont ou en aval de cette filière (producteurs, collecteurs, transformateurs, structures techniques, office interprofessionnel et fournisseurs des intrants), et ce, à travers des activités de formation, de transferts de technologie et d'échange d'expérience. Ce programme, étalé sur trois ans, va démarrer avec 1.000 éleveurs volontaires choisis sur les trois wilayas : Blida, Relizane et Souk Ahras.

Selon le directeur général de «Bretagne internationale», Marc Gilliaux, cité par l'APS, l'installation de ce comité marque « le départ du programme de coopération entre les deux parties dans la filière lait ».

« Nous avons préparé un plan d'action qui comprend en premier lieu la mise en place des groupes d'appui aux éleveurs laitiers (dans les trois wilayas concernées) dont l'appel à candidature des membres a été déjà lancé la semaine dernière », a-t-il détaillé. Trois groupes d'appui aux producteurs laitiers (Gapels) sont prévus par ce projet qui débutera début octobre prochain, a-t-il dit, précisant que le plan d'action du comité prévoit également des formations en Algérie et en France des opérateurs concernés.

Aux termes de cet accord, «Bretagne internationale», apportera son expérience dans l'organisation, l'amélioration de la qualité de l'alimentation et la gestion du troupeau et dans la valorisation du produit laitier et l'amélioration de l'hygiène au niveau des élevages et des laiteries.

Selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, ce projet « ouvrira des portes à l'expertise, à la formation, à la technique et pourquoi pas à des relations entre entreprises des deux pays », tout en faisant état de l'existence de discussions avec d'autres pays pour des projets de partenariat agricole.

Le ministre a, dans ce sens, fait savoir qu'il existe actuellement un grand intérêt pour l'importation de vaches laitières, l'alimentation animale, la santé animale, alors que la filière enregistre une évolution de la collecte de lait par les unités laitières qui sont liées directement ou indirectement à plus de 20.000 éleveurs. Notons enfin que l'Algérie, qui consomme près de 5 milliards de litres équivalent en lait par an, dont 50% sont importés, ambitionne de faire évoluer la production nationale de lait estimée actuellement à près de 2,5 milliards de litres, et de réduire les importations de la poudre.

A. B.

### RÉFORMES POLITIQUES Les précisions de l'Instance de consultations

L'Instance de consultations sur les réformes politiques "n'est pas une commission de dialogue", mais une instance chargée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de "conduire" cette concertation et recueillir "l'ensemble des idées, opinions et visions" sur ces réformes des partis et personnalités consultés, précise un communiqué rendu public par cette instance. Dirigée par Abdelkader Bensalah assisté des conseillers du président de la République, Mohamed Ali Benghazi et Mohamed Touati, elle s'attachera "scrupuleusement et fidèlement" à donner la possibilité à toutes les parties consultées d'exprimer leurs avis et propositions dans le respect des constantes de la société algérienne et des éléments constitutifs de l'identité nationale. Une fois ces consultations achevées avant la fin du mois de juin, l'instance établira un "rapport final détaillé de toutes les consultations" qui reflètera "fidèlement" les avis et les propositions émis par les participants et qui seront soumis au président de la République. Les propositions seront ensuite présentées au gouvernement qui élaborera, sur cette base, des projets de loi qui seront soumis à l'Assemblée populaire nationale en septembre prochain puis au président de la République. Par ailleurs, le président du Mouvement Islah, Djamel Benabdeslam et Mohamed Saïd, en sa qualité de personnalité politique nationale, seront les premiers invités de l'Instance de consultations aujourd'hui à la présidence de la République. L. B.



POUR ASSAINIR LE SECTEUR DES MINES

# Yousfi annonce la création d'une commission

Le ministre de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi à Alger, la création d'une commission de suivi chargée d'assainir le secteur des Mines dont plusieurs entreprises publiques font face actuellement à des problèmes de gestion.

PAR INES AMROUDE

«**P**lusieurs entreprises du secteur minier font face à d'énormes problèmes, Aussi nous avons créé une commission pour étudier leur situation au cas par cas», a déclaré M. Yousfi au cours d'une session du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales.

«Nous allons remédier à cette situation pour donner une impulsion à ce secteur», a-t-il ajouté en réponse à un sénateur qui l'interpellait sur le cas de l'entreprise Ferphos, dont la production de phosphate s'est drastiquement réduite ces dernières années. Selon ce sénateur, «Ferphos fait face actuellement à une mauvaise gestion, à du favoritisme dans l'octroi des postes responsabilités, à une marginalisation des cadres scientifiques et à un recours accru à la sous-traitance privée». Cette situation s'est traduite par une baisse de la production, qui s'est établie en 2010 à 1,5 million de tonnes de phosphate, après avoir enregistré 2,5 tonnes en 2007, selon le même sénateur qui a appelé le ministre à dépêcher une commission d'enquête sur le site pour s'enquérir de la situation de la plus importante entreprise minière



algérienne. M. Yousfi, qui a appelé ce sénateur, rapporte l'APS, à fournir plus d'informations sur ces dépassements, a toutefois expliqué que Ferphos commence à surmonter les difficultés auxquelles elle a fait face entre 2008 et 2009. Il a précisé que la production de la mine de Djebel Onk à Tébessa, le plus grand gisement de phosphates en Algérie exploité par Ferphos, a en partie pâti durant cette période de la baisse de la demande sur ce minerai sur le marché mondial. La baisse est aussi attribuée au manque de moyens de transport ferroviaire, dont la capacité atteint à peine les 295.000 tonnes par an, obligeant l'entreprise à acheminer le reste de la production de la mine de Djebel Onk jusqu'au port de Annaba par route, a ajouté le ministre. Mais la production en 2010, s'est redressée passant à 1,5 million de tonnes par an contre 1 million de tonnes enregistré en 2009, a rassuré le

ministre. Fin 2010, le ministre avait annoncé, lors d'une rencontre nationale qui a rassemblé les directeurs de l'énergie et des mines (DEM) des 48 wilayas, de nouvelles mesures pour assainir le secteur des mines, "qui accuse un retard considérable", en indiquant que son département allait mener une lutte sans merci contre l'exploitation illicite des carrières et des sablières. Le ministre avait alors déploré également la manière dont sont exploitées certaines mines algériennes par des opérateurs étrangers. M. Yousfi avait alors annoncé que l'Etat a dégagé une enveloppe financière de 800 millions de DA pour encourager la recherche minière, et compte modifier la loi y afférente pour lui permettre de contribuer à cette recherche. L'Algérie compte porter à court terme sa production de phosphates à 5 millions de tonnes par an, avait-il indiqué.

I. A.

MARGE DE PRÉFÉRENCE AUX PRODUITS ET AUX ENTREPRISES

## Les modalités d'application fixées au JO

Les modalités d'application de la marge de préférence aux produits d'origine algérienne et aux entreprises de droit algérien ont été fixées par un arrêté ministériel publié au Journal officiel n° 24. Signé par le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, cet arrêté entre dans le cadre de la nouvelle réglementation des marchés publics qui définit la politique d'élaboration de passation et d'exécution de ce type de contrats. Il instaure l'octroi "d'une marge de préférence de 25% aux produits d'origine algérienne et aux entreprises de droit algérien pour les marchés de fourniture et les marchés de travaux de services et d'études. Pour les marchés de fourniture, cette préférence concerne "les produits manufacturés localement, sur présentation d'un certificat d'origine algérienne par les soumissionnaires concernés délivré par la Chambre de commerce et d'industrie (CACI)", précise le texte. Quant aux marchés de travaux, de services et d'études, les 25% sont accordés aux entreprises ou bureaux d'études de droit algérien ainsi qu'aux groupements mixtes à concurrence de la part détenue par l'entreprise algérienne dans le groupement. Cette marge est accordée uniquement aux entreprises de droit algérien, personnes physiques ou société dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents à concurrence de la part qu'ils détiennent. Elle est accordée au stade de l'évaluation des offres financières aux soumissionnaires pré-qualifiés techniquement, précise encore le texte. Par ailleurs, les prix des offres financières des soumissionnaires étrangers et des sociétés de droit algérien dont le capital est détenu majoritairement par des étrangers, sont majorés à 25% à concurrence de la part détenue par les étrangers.

R. E.

PROJET DESERTEC

## L'Algérie prête à un partenariat à long terme

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a exprimé jeudi à Alger au P-DG de Desertec Industrial Initiative, M. Paul Van Son, "la disponibilité" de l'Algérie à fonder avec les initiateurs de ce projet d'énergie solaire un partenariat à long terme», indique un communiqué du ministère. M. Yousfi a réitéré la position de l'Algérie vis-à-vis de ce projet lors d'un entretien avec le premier responsable de Desertec, tenu au siège de son département ministériel, selon la même source. Le ministre a expliqué à cet effet

que l'Algérie est prête "à entamer une coopération fondée sur un partenariat à long terme intégrant impérativement la fabrication des équipements industriels en Algérie, la réalisation de futures centrales solaires, la formation et la recherche développement avec les centres de recherches et laboratoires algériens", ajoute le communiqué. Ce partenariat doit également permettre à l'Algérie d'accéder aux marchés extérieurs pour l'exportation de l'électricité, a souligné M. Yousfi au PDG de Desertec, précise encore la missive. Au

cours de cet entretien, le ministre a présenté à M. Van Son le programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, lancé par l'Algérie, en mettant l'accent sur ses principaux objectifs. M. Van Son a marqué, à ce propos, son intérêt pour cet ambitieux programme et a exprimé la disponibilité du consortium à apporter sa contribution à sa réalisation, selon le communiqué. Le groupe Sonelgaz et Desertec étudieront un projet d'accord de coopération dans ce sens. L'Algérie et l'Allemagne ont convenu en décembre

2010 d'approfondir d'un commun accord ce projet, à l'occasion de la visite d'Etat du président Abdelaziz Bouteflika en Allemagne. D'un montant de 400 milliards d'euros, le projet initié en 2009 par une douzaine d'entreprises, dont la majorité est allemande, porte sur la réalisation d'un réseau de centrales solaires en Afrique du nord et au Moyen-Orient. Les promoteurs de Desertec ambitionnent de couvrir à terme 15% des besoins énergétiques de l'Europe et "une part considérable" de ceux des pays producteurs.

I. A.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

## Benbada plaide pour la modernisation des circuits commerciaux

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada a indiqué jeudi à Oran que la "modernisation de nos circuits commerciaux est nécessaire". Animant un point de presse en marge des assises régionales sur le commerce, le ministre a estimé que "des infrastructures de type hypermarchés et grandes surfaces répondent parfaitement à la discipline globale en matière de consommation, qui implique sécurité et rapport qualité-prix et favorisent le développement du commerce électronique. M. Mustapha Benbada, qui a signalé l'existence de deux ou trois projets algériens de réalisation de grandes surfaces, a annoncé l'ouverture, avant le mois de Ramadhan,

d'un premier hypermarché à Alger. «La réflexion des assises régionales est appelée à aller dans le sens d'une mise en place d'un plan d'urbanisme commercial, déjà existant dans les textes de loi», a-t-il fait remarquer, relevant que le commerce informel est en voie de régularisation avec la construction de nouveaux espaces pour le juguler. Le ministre a également évoqué, rapporte l'APS, la nécessité de la mise en place d'un comité national de suivi du commerce extérieur, "un système d'aide à la prise de décisions", tout en rassurant les opérateurs nationaux que les imputs seront admis en exonération totale à l'exportation. Il a en outre annoncé la présentation,

prochainement, au gouvernement, d'un programme de travail concernant notamment le crédit à l'exportation. "Les assureurs à l'exportation seront ainsi pris en charge", a-t-il déclaré dans ce sens. Les assises régionales, qui ont regroupé les représentants des directions de commerce de quatorze wilaya de l'ouest du pays, des Douanes, de la Sécurité nationale, des collectivités locales et des Chambres de commerce, ainsi que des opérateurs économiques et des universitaires, ont notamment relevé des insuffisances et autres dysfonctionnements entravant le développement du secteur. Des propositions allant dans le sens de la régulation commerciale, l'encadre-

ment du commerce extérieur, le contrôle économique et le développement des ressources humaines et la communication ont été formulées à l'occasion pour être soumises aux assises nationales prévues au mois de juin à Alger. Il s'agit notamment de l'informatisation de la gestion du contrôle économique et des pratiques commerciales, de la création d'une banque de données entre le CNRC, l'ONS et autres administrations (commerce, impôts) et d'un fichier national des fraudes, ainsi que la mise en place d'un système permettant la transparence des transactions commerciales et la protection de l'outil national de production.

I. A.



## BEJAIA

**Trafic portuaire perturbé**

L'activité du port de Béjaïa connaît, depuis dimanche dernier, quelques perturbations générées par une grève des camionneurs qui exigent une valorisation de leurs prestations de service, a annoncé lundi la Direction de l'Entreprise du port de Béjaïa (EPB). La perturbation a été ressentie essentiellement au niveau des navires à quai, déchargeant directement sur camions, notamment ceux transportant du rond à béton et du bois. Afin de parer à cette situation, induisant notamment le gel des transbordements extra-muros, l'EPB a soutenu son activité, en déchargeant et en stockant sur les terres pleines, en attendant de voir les grévistes, au nombre de quelque 200 camionneurs, reprendre le travail. Leur exigence tient à une demande de valorisation par les importateurs du prix du quintal des marchandises transportées, qu'ils estiment sous-évalué, d'autant qu'en parallèle, ont-ils relevé, tous les frais inhérents au transport ont augmenté, notamment la pièce de rechange et les pneumatiques. "Le port est pris en otage", a déploré, pour sa part, le P-DG du port, M. Moussaoui, qui estime payer les frais d'un conflit qui ne le concerne pas directement. Des négociations entre importateurs et transporteurs ont été, cependant, entamées en début de matinée avec comme objectif de trouver un prix satisfaisant pour les deux parties, soit un tarif de référence aux alentours de 70 DA le quintal.

**Ouverture d'un établissement de rééducation**

Un nouvel établissement de rééducation d'une capacité d'accueil de 1.000 places sera ouvert la semaine prochaine à Oued Ghir (W. Béjaïa), a annoncé la Direction générale de l'Administration pénitentiaire. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection à l'établissement de rééducation d'El-Harrach (Alger) où il s'est enquis du bon déroulement de l'examen national pour l'attestation du niveau des apprenants à distance, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, M. Mokhtar Felioune, a affirmé qu'il présidera personnellement l'ouverture d'un deuxième établissement pénitentiaire dans le cadre du programme d'urgence visant un allègement de la surcharge qui pèse sur les établissements pénitentiaires.

## JIJEL

**Vulgarisation des TIC auprès des populations**

Différentes actions de sensibilisation ont été lancées, mardi dernier à Jijel, en direction du grand public dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, qui coïncide avec le 17 mai de chaque année. Placée sous le thème : «Mieux vivre dans les communautés rurales grâce aux TIC», cette manifestation, à laquelle ont pris part les différents opérateurs de téléphonie, la direction de wilaya de la Poste et des TIC et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) s'est voulue un «forum» de contact pour vulgariser et mieux asseoir dans les mœurs l'usage des TIC, «devenues aujourd'hui incontournables», ont indiqué les organisateurs. Cette journée s'inscrit dans le prolongement du thème «Mieux vivre en ville grâce aux TIC», célébré en 2009. L'initiation des populations rurales non encore connectées à la toile de l'Internet, avec la mise à leur disposition de micro-ordinateurs portables équipés de clefs USB, dans les localités de Bazoul (foyer de jeunes), Harrathène (Jijel) et au complexe sportif de Bordj Bida (El Aouana) a constitué le principal objectif de cette journée.

APS

## TIPASA, RÉHABILITATION DE L'ART TRADITIONNEL LOCAL

**Prévision d'un Centre national d'excellence de céramique**

*Le directeur de la PME, de l'Industrie et de la promotion de l'Investissement a annoncé le projet d'implanter le Centre national d'excellence de céramique à Tipasa en vue de réhabiliter et promouvoir le savoir-faire local en matière d'art traditionnel.*

BOUZIANE MEHDI

Premier du genre au niveau national, ce centre a été retenu parmi deux autres projets qui seront implantés respectivement à Batna, comme centre technique de l'orfèvrerie, et le troisième dédié à la taille de gemmes à Tamanrasset. Inscrit en 2011, ce Centre national, pour lequel une enveloppe de 20 millions de dinars a été débloquée pour l'étude et la réalisation, sera implanté sur le site de l'ancienne unité céramique de Tipasa, fermée depuis une décennie et qui attend pour le moment les résultats de l'expertise du CTC, a précisé le responsable.

L'objectif de ces Centres, selon ce responsable, est de créer des activités artisanales intégrées au tissu économique local et ce, à travers la création d'établissements techniques spécialisés de formation dans des filières phares qui offrent également des opportunités d'émergence de pôles de rayonnement de productions artisanales de référence.

La préservation, la promotion du patrimoine artisanal national et la dynamisation du volet économique sont visées par ce programme, établi par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, qui doit répondre aux normes qualitatives, tout en s'inscrivant dans la nouvelle politique de développement sectoriel.

Dans le cadre du programme 2010-2014, la politique de développement sectorielle consiste en la mise en place d'un réseau de Centres de formation techniques spécialisés et d'excellences dédiés à des



filiales économiquement rentables et potentiellement génératrices d'emplois dans le domaine des productions artisanales. Réalisé en coopération avec l'Agence espagnole de coopération internationale CAECID (Agencia española de cooperación internacional para el desarrollo), ce Centre aura pour mission, en plus de la production, la formation et le perfectionnement, la recherche et l'expérimentation tout en servant de siège pour l'action de certification et la promotion.

Cette infrastructure, d'une superficie de 2.300 m<sup>2</sup> et réalisée sur deux niveaux, sera dotée de plusieurs unités destinées à l'activité pédagogique et de promotion et technique (façonnage, séchage, décoration et laboratoire), ainsi qu'à l'approvisionnement, le traitement de l'argile pour la préparation des pâtes blanche et rouge, outre la partie hébergement de 12 stagiaires et des formateurs invités.

Les responsables du secteur attendent le résultat de l'expertise du CTC (Centre technique de la construction) afin d'opter soit pour son installation sur le site de

l'unité céramique, en réalisant des extensions en hauteur et en sous-sol, soit trouver un autre terrain au niveau du chef-lieu de wilaya.

L'unité céramique de Tipasa, rattachée depuis 2000 à la CNAM (Chambre nationale des arts et des métiers), a connu sa période de gloire dans les années 1970-1980, quand elle était rattachée à l'EARS (Entreprise artisanale de restauration des sites et monuments).

Sa production, une gamme très variée de produits en céramique, allant des services de table et de café, aux vases, panneaux et autres tableaux muraux qui faisaient le bonheur des visiteurs et autres touristes de la wilaya de Tipasa.

Après l'opération de restructuration des entreprises publiques économiques, cette unité a connu une traversée du désert qui a fini par un déclin progressif en regard de la vétusté de ses équipements, avant de fermer ses portes au grand dam d'une équipe «dotée d'un grand savoir-faire», selon le même responsable.

B. M.

## BISKRA, LE JARDIN PUBLIC ZIDANE-BRAHIM

**Réhabilité et rouvert au public**

Le jardin public Zidane-Brahim, situé au centre-ville de Biskra, a de nouveau ouvert ses portes au public lundi, au terme d'une importante opération de réhabilitation.

Selon le gérant du jardin, M. Bouzid Noubli, l'opération de réhabilitation a

porté sur un «profond toilettage» des bassins, la réfection du réseau d'irrigation, la requalification des allées, des cages d'animaux, de la clôture, des sièges et des aires de jeu, outre la régénération des espaces verts détériorés. L'opération a été exécutée en une courte période qui n'a pas excédé les

trois mois grâce à une «bonne coordination» des actions d'intervention par la Direction de l'environnement, la Conservation des forêts et les services techniques de la commune.

Le jardin, dont la réouverture a été chaleureusement accueillie par les citoyens de la ville qui le qualifient de «véritable poumon», renferme plusieurs espèces d'arbres ornementaux et forestiers, des palmiers-dattiers, des aires vertes ainsi que diverses espèces faunistiques (oiseaux et de mammifères).

Le jardin ouvre ses portes durant tous les jours de la semaine de 16h00 à 20h00, selon M. Noubli qui souligne que la matinée est consacrée aux travaux routiniers d'entretien et d'irrigation des plantes.

La ville de Biskra compte au total six jardins publics : celui du 1er-Novembre, du 20-Août 1955, du 5-Juillet 1962, de Bachir Benasseur, de London et Zidane-Brahim.

APS



CONSTANTINE, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

# Évaluation du niveau scolaire pour 2.874 détenus

L'évaluation du niveau scolaire et de formation professionnelle de 2.874 détenus a été organisée, mardi dernier, dans des centres d'examen aménagés dans cinq établissements pénitentiaires relevant de la Cour de Constantine.

BOUZIANE MEHDI

L'établissement de réadaptation de la cité Boussouf a accueilli dans ce contexte, un total de 1.472 détenus dont 690 candidats pour les examens d'évaluation et de confirmation du niveau scolaire à distance, permettant le passage d'une classe à une autre, 302 pour la formation et l'enseignement professionnels, 120 apprenants dans le cadre de l'alphabétisation, 230 candidats au BEM et 120 au baccalauréat. A l'établissement de rééducation du Coudiat, pas moins de 914 candidats dont 103 femmes ont subi les différentes épreuves de la 1ère journée de ces examens étalés sur deux jours, sous la supervision d'une équipe déléguée par la Direction de l'éducation en coordination avec la représentation régionale de l'Office national de l'enseignement et de formation à distance (ONEFD). A ce propos Aïssa Oudini, directeur de cet établissement considéré comme la plus ancienne maison d'arrêt de la région, construite en 1850, a affirmé à l'APS que parmi ce nombre figurent 386 inscrits dans le cadre de l'enseignement à distance, 288 en formation professionnelle, 120 au titre de l'alphabétisation, 85 candidats au BEM et 24 autres au baccalauréat. Dans ce sens, il a affirmé que



l'administration qu'il dirige a mis en place tous les moyens nécessaires pour assurer le « bon déroulement mais aussi la crédibilité de cet examen ». De son côté, Bouguerra Boutaghane, chef du centre d'examen au niveau de cet établissement de rééducation, a assuré que les épreuves programmées se déroulent « dans une discipline exemplaire et dans les respects des règles de l'anonymat appliquées dans tout examen officiel », ce qui a été constaté lors des visites effectuées dans quelques salles d'examen. L'établissement de prévention d'El Khroub a accueilli 124 inscrits dont 42 pour l'évaluation et l'accès au niveau scolaire supérieur de l'enseignement à distance, 29 pour la formation et l'enseignement professionnels, 45 dans le cadre de l'alphabétisation, 5 candidats pour le BEM et 3 autres pour subir les épreuves du bac blanc. A Mila qui relève de la Cour de justice de Constantine, 183 candidats concernés par les épreuves

d'évaluation de niveau se sont présentés à l'établissement de prévention pour y subir les épreuves programmées dans les diverses disciplines inscrites. Sur ce nombre, l'on dénombre 63 candidats pour confirmation du niveau acquis permettant le passage à des classes supérieures, 88 dans le cadre de l'enseignement et la formation professionnels, 22 au titre de l'alphabétisation, 7 pour le BEM et 3 pour le baccalauréat, alors qu'un total de 181 détenus a subi les épreuves de cet examen d'évaluation de niveau, dont 57 au titre de l'enseignement général à distance, dans l'établissement de prévention de Chelghoum Laïd, dans la même wilaya.

Parmi ce nombre figurent également 93 candidats relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, 36 artisans, 17 au titre de l'alphabétisation, 12 candidats pour le BEM et 2 postulants pour le baccalauréat, a précisé le même responsable. **B. M.**

OUARGLA

## Equipements modernes pour l'imprimerie



L'imprimerie régionale de Ouargla va acquérir prochainement de nouveaux équipements modernes pour promouvoir ses prestations de tirage de la presse nationale, ont indiqué des responsables de cette unité. L'opération, pour laquelle a été allouée une enveloppe de près de 25 millions DA, devra permettre d'assurer plus de rapidité et davantage de

précision dans le tirage des quotidiens nationaux, a indiqué Abdelkader Mechat, directeur général de l'imprimerie du Centre, en marge d'une récente inspection à l'unité de Ouargla. L'unité de Ouargla devra également se doter de nouveaux équipements pour l'impression de magazines, manuels scolaires et autres publications, ainsi que des documents administratifs à

l'instar de ceux de l'état civil, a fait savoir le même responsable, ajoutant que l'opération générera une vingtaine d'emplois supplémentaires. M. Mechat s'est, par ailleurs, félicité des efforts fournis par le personnel de l'imprimerie de Ouargla qui a bénéficié de cycles de formation à l'intérieur du pays et à l'étranger. Inaugurée en mai 2008, cette unité relevant de la société d'impression d'Alger (SIA), réalisée pour un investissement de 370,8 millions DA, dont l'équivalent de 118 millions DA en devises, emploie une quarantaine d'agents, dont 12 cadres qualifiés. Selon sa fiche technique, cette structure a enregistré, en 2010, un tirage de 83.000 exemplaires/jour de quotidiens nationaux, avec des pics de 100.000 exemplaires/jour.

Cette unité, approvisionnée en matières premières (papier, encre et pièces de rechange) à partir de la SIA, a réalisé, au plan financier, des résultats positifs qui lui permettent de couvrir l'ensemble de ses charges, ont indiqué ses responsables.

APS

ORAN

## Plus de 80 exposants à la 4<sup>e</sup> édition des Florales

Plus de 80 exposants entre pépiniéristes, fleuristes, jardiniers, paysagistes, potiers et autres représentant une douzaine de wilayas du pays ont confirmé leur participation aux 4<sup>es</sup> Florales d'Oran qui se tiendra du 22 au 30 mai courant, ont annoncé les organisateurs.

Le coup d'envoi de cette 4<sup>e</sup> édition, coïncidant avec la journée mondiale de la biodiversité, fêtée le 22 mai de chaque année, sera une occasion pour les professionnels nationaux de mettre en valeur les meilleurs spécimens du patrimoine floral et d'enraciner la culture florale chez les citoyens, a indiqué le coordinateur de cette manifestation.

Des artisans de Touggourt, des fabricants de matériels et outillages de jardinage de Tlemcen, des fleuristes et pépiniéristes de Blida, d'Oran, de Constantine, de Skikda, d'Aïn-Témouchent, de Relizane, de Sidi Bel-Abbes, d'Aïn Defla, de Tipasa et autres associations qui activent dans le domaine de l'environnement, de la décoration et de l'aménagement paysager, prendront part à cette manifestation.

Ce rendez-vous, qui aura pour cadre le jardin public, un magnifique espace avec sa végétation exubérante, ses couleurs et ses parfums, sera marqué par une animation culturelle riche et variée.

Au programme, un atelier pédagogique destiné aux écoliers pour l'apprentissage du jardinage et des démonstrations florales sera également organisé par des pépiniéristes.

TEBESSA

## Près de 530 millions DA pour la réfection des chaussées

Un montant de près de 530 millions de dinars a été consacré en 2011 à la réhabilitation de nombreux axes routiers urbains, parmi les plus fortement dégradés de la commune de Tébessa, ont indiqué les services techniques de l'APC.

Cette enveloppe, puisée des PCD (programmes communaux de développement) et du FCCL (fonds communs des collectivités locales) prendra en charge 28 opérations ciblant "les chaussées endommagées des suites des travaux de terrassement effectués dans le cadre de rénovation des anciennes conduites de distribution d'eau potable", ont précisé les mêmes services.

Parmi les opérations déjà lancées, figure la réhabilitation de la double voie desservant l'aéroport Larbi-Tebessi, sur une longueur d'un kilomètre.

Le coût de cette opération est évalué à près de 36 millions de dinars et les opérations restantes "seront toutes lancées avant la fin du premier semestre en cours".

Plus de 17 milliards de dinars ont été réservés au secteur des travaux publics au titre du programme quinquennal 2010-2014.

APS



TRIBUNAL PÉNAL DE  
MAHATTANLibération conditionnelle  
et assignation  
à résidence pour DSK

L'ancien patron du Fonds Monétaire International (FMI), le Français Dominique Strauss-Kahn, a bénéficié jeudi soir de la libération conditionnelle et assigné à résidence par la justice américaine contre le paiement d'une caution d'un million de dollars. DSK, 62 ans, désormais formellement inculpé de crime sexuel, a quitté en fin d'après-midi le tribunal pénal de Manhattan pour passer une quatrième nuit en prison avant d'être relâché dans la journée de vendredi, une fois la caution versée.

Cinq jours après son arrestation dans un avion qui s'apprettait à décoller pour Paris, l'ancien patron du FMI, qui avait annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi sa démission, a comparu dans une salle d'audience où l'attendaient une centaine de journalistes ainsi que son épouse et sa fille. Le juge Michael Obus a accepté la libération provisoire après que les avocats de DSK ont assuré que leur client paierait une caution d'un million de dollars, assortie d'un dépôt de garantie de cinq millions, et serait assigné à résidence à Manhattan sous surveillance vidéo 24 heures sur 24. En outre, la porte de l'appartement sera gardée par un vigile armé et devra porter un bracelet électronique. Ces mesures de sécurité vont coûter plus de 200.000 dollars par mois, a calculé le procureur John McConnell. DSK est accusé par une femme de chambre d'origine africaine du Sofitel de Manhattan de l'avoir agressée sexuellement et d'avoir tenté de la violer samedi en milieu de journée, rappelle-t-on.

## YEMEN

Pas de signature  
de sortie de crise

Un conseiller du président yéménite Ali Abdullah Saleh a démenti que l'accord élaboré par le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) sur la transition du pouvoir au Yémen sera signé dimanche, rapportent hier les agences de presse. "La Réunion conjointe des partis (JMP, opposition) refuse toujours d'accéder à la demande du président Saleh de remplacer Mohamed Basundowa, qui ne constitue pas un représentant légitime de la JMP, par Yaseen Saieed Noman, qui est le chef tournant de la JMP, avant que l'accord du CCG ne soit signé", a déclaré jeudi une source officielle. Un autre officiel du gouvernement a indiqué que selon des informations non confirmées, M. Saleh devrait signer l'accord élaboré par le CCG dimanche et averti que "si M. Saleh le signe, alors le Yémen connaîtra dans les jours à venir de féroces conflits armés entre les forces du gouvernement et l'armée de l'opposition". Toutefois, un porte-parole de l'opposition, Mohamed Qahtan, a indiqué que les dirigeants du CCG se réuniront à Ryad demain dimanche pour évaluer les efforts du CCG visant à résoudre la crise politique au Yémen.

APS

APRÈS LE DISCOURS D'OBAMA SUR LES RÉVOLUTIONS ARABES

Benjamin Netanyahu  
pris à contrepied

Le président américain s'est prononcé pour un Etat palestinien sur la base des frontières de 1967...

C'est la question qui coince entre les deux hommes. Après s'être prononcé pour un Etat palestinien sur la base des frontières de 1967, le président des Etats-Unis, Barack Obama, reçoit ce vendredi le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui a marqué dès jeudi son désaccord avec cette proposition et a dit vouloir être rassuré par son allié.

Le choix du président américain d'inclure ces remarques dans une allocution très attendue sur les révoltes arabes a pris de court les analystes de Washington, qui s'attendaient à ce que Barack Obama ne s'engage pas sur le dossier a priori complètement bloqué du conflit israélo-palestinien. Les Israéliens ont également été pris à contrepied.

M. Obama a pris à son compte, pour la première fois, l'idée que la paix entre Israéliens et Palestiniens devrait se faire sur la base des frontières de 1967, avec des échanges de territoire entre les parties. La secrétaire d'Etat Hillary Clinton avait auparavant évoqué les frontières de 1967 et des échanges, mais comme une demande palestinienne méritant l'attention d'Israël. Depuis jeudi, il s'agit de la position officielle américaine. Barack Obama a également évoqué un retrait graduel, mais com-



plet, des forces israéliennes à l'intérieur du futur Etat palestinien, qui serait démilitarisé.

A la veille d'être reçu à la Maison Blanche, Benjamin Netanyahu a réagi en écartant tout retrait aux lignes de 1967. Il a ajouté espérer que M. Obama «réaffirmerait des engagements» américains qu'Israël «n'aurait pas à se retirer aux lignes indéfendables de juin 1967». Côté palestinien, le leader Mahmoud Abbas a convoqué une réunion d'urgence de la direction palestinienne après le discours de M. Obama, et a appelé Israël à «donner au processus de paix la chance qu'il mérite».

Le Hamas, qui vient de signer une

réconciliation avec le Fatah de M. Abbas, a pour sa part rejeté les appels du président américain à une reprise des négociations de paix et à une reconnaissance d'Israël par le mouvement islamiste

le président a finalement décidé de présenter ses vues sur le processus de paix de manière à crédibiliser son propos plus larges soutenant les révoltes arabes, et proclamant la volonté des Etats-Unis de changer d'approche vis-à-vis du Moyen-Orient. Après l'entretien avec M. Netanyahu, Barack Obama devra encore affronter dimanche les délégués d'AIPAC, le principal lobby pro-israélien aux Etats-Unis.

## AFGHANISTAN

36 employés d'une entreprise  
de construction tués

Des talibans ont tué, jeudi 19 mai, trente-six employés - des Afghans et un Pakistanais - d'une entreprise de construction, lors d'une attaque qui a duré plusieurs heures, en pleine nuit, dans l'est de l'Afghanistan. "Trente-six de nos employés ont été tués, et un grand nombre ont été blessés" : des gardes, des ingénieurs et des ouvriers figurent parmi les victimes, a précisé le directeur de l'entreprise de construction routière Galaxy Sky, Noorullah Bidar rapporte le site Slate

Il a ajouté qu'"un Pakistanais figure

parmi les tués, et [qu']un autre a été blessé." Le complexe était situé près d'un chantier routier de la province de Paktia. En 2009, un attentat-suicide dans la même zone avait tué seize employés de Galaxy Sky, qui travaillaient sur le même projet routier.

Selon Rohullah Samoon, porte-parole du gouverneur de Paktia, l'attaque a été menée dans la nuit de mercredi à jeudi par un "groupe important de talibans", et les combats entre les gardes de l'entreprise et les assaillants ont duré plusieurs heures.

Les talibans étaient "plusieurs centaines, peut-être 400", et les gardes du complexe ont été rapidement submergés, a rapporté Mohammad Ali, un de ces gardes. "J'étais avec un groupe de collègues dans un des postes de garde. Les talibans nous ont attaqués de plusieurs directions (...) et nous ont rapidement débordés", a-t-il expliqué.

Selon Rohullah Samoon, huit assaillants ont été tués dans les échanges de tirs. Un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a revendiqué l'attaque, affirmant que les assaillants avaient tué quarante employés. Il n'a révélé ni les pertes dans les rangs des assaillants ni les raisons de l'attaque.

Cette attaque est la plus meurtrière depuis l'assaut, mené par un commando taliban contre une banque de Djalalabad où les policiers venaient chercher leurs salaires, qui avait fait 38 morts le 20 février. Les chantiers routiers sont régulièrement la cible des talibans, qui veulent empêcher que certains axes stratégiques soient bitumés - ce qui faciliterait les mouvements des troupes internationales - ou qui profitent de leur isolement pour enlever les employés et exiger une rançon. Une récente enquête de l'AFP selon ce site a aussi montré que certaines entreprises de construction payaient les insurgés pour éviter que leurs chantiers soient attaqués.

R. I.



AU CŒUR D'ALGER

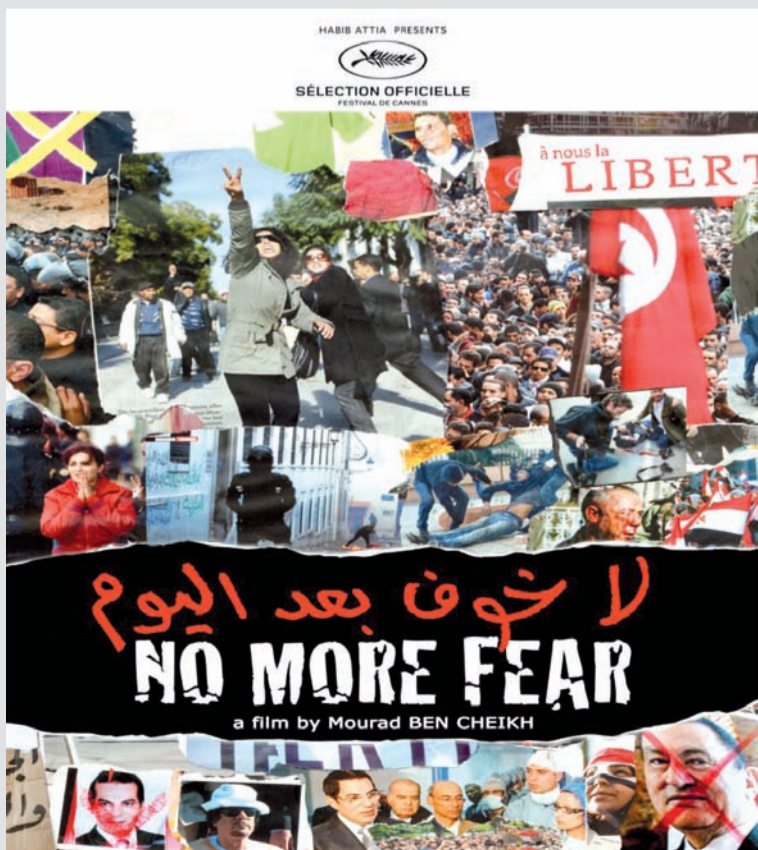
# IL N'EST DE LA CASBAH QUE SON OMBRE

Page 13



64<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES

## Tapis rouge pour la révolution arabe



Lire en page 12

## SAUVEGARDE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES À TIPASA Pour un plan permanent de mise en valeur

Lire en page 15



64<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES

# TAPIS ROUGE POUR LA RÉVOLUTION ARABE

*C'est une évidence, l'actualité et l'histoire influencent les arts, particulièrement le septième. Avec cette 64<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes, les cinéastes, les cinéphiles, les journalistes et les curieux, pourront le confirmer avec les projections de diverses productions faites autour des révolutions arabes, toujours en cours ou en voie de se réaliser dans d'autres pays.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

M is à part les caractéristiques de ce festival, luxe, limousines, perles, smokings et bien entendu paparazzi, ce festival se veut un lieu de rencontres pour les cinéastes venus de plusieurs pays pour découvrir des nouvelles tendances du 7<sup>e</sup> art.

La révolution arabe, n'a pas fini de faire parler d'elle. C'est ce qui se confirme avec la participation de diverses productions arabes.

Ainsi l'Algérie est représentée par *Jenjer* (Maquillage), réalisé par Abdelmalek Saïfi, qui est sélectionné à la compétition officielle des courts métrages.

*Jenjer*, l'unique court métrage de toute l'Afrique du nord, est retenu parmi d'autres courts métrages comme « Je voulais vous dire » de Romain Delange (France), « Jesus Saves » de De Souza Ramos (Brésil et Royaume-Unis), « Jeremy » de Brian Faye » (Etats Unis), « Je te survivrai » de Mathias Gomis (France)...etc. tous inscrits dans les programmes thématiques «Short film corner».

*Jenjer* ou Maquillage, court métrage d'une durée de 20 mn, est produit en janvier 2011. Le film de Abdelmalek Saïfi tourné en DV, est un



drame de jeunesse projeté dans la fiction. Mohammed Thichradh, jeune dessinateur, passe et réussit le concours d'entrée des beaux arts. Il commence à étudier mais au bout d'un moment il s'ennuie. Il décide alors de s'improviser un atelier chez lui.

Le film débute par un gros plan sur les yeux. Dans sa chambre transformée en at-

elier, Mohammed Thichradh, passent sept (7) minutes entières dans un film qui n'en compte que vingt (20), pour reproduire une œuvre qui n'est en réalité qu'une toile blanche. L'auteur insiste sur les difficultés du métier. Lors d'une exposition de tableaux, tout le mal donné pour cette œuvre est dominée par le croisement des regards, ceux

d'un jeune homme et d'une jeune fille qui symbolisent la fécondité. Mohand Saïdani, Nassima Merzoug et Axelle Nebout tiennent les principaux rôles dans ce court métrage.

Le Festival de Cannes rend ainsi un grand hommage au «Printemps arabe». Sur la révolution en Tunisie, une séance spéciale pour le film *Plus jamais peur*, de Mourad Bencheikh, et un documentaire *A l'ombre du baobab*, de Mohamed Chalouf, en hommage à Tahar Chérifaï.

Le shrot film corner présente aussi 6 nouveaux films tunisiens. Le gros morceau du cinéma arabe à Cannes, c'est l'Egypte avec un programme intitulé *Thamantashar Youm* (18 jours). Dix réalisateurs, écrivains, techniciens égyptiens ont filmé la révolte, ce qu'ils ont vécu au Caire ou à Alexandrie, ce qu'ils ont vu et imaginé. Parmi eux : Shérif Arafah, Ahmad Abdallah, Marwan Hamed, Kamla Abou Zikri, Khaled Marci... Dans Cannes Classic projection de *Al Bostagui* (Le Facteur) de Hussein Kamel (1968) et au Cinéma de la plage : *Le Cri d'une fourmi*, de Sameh Abdelaziz (2011).

L'hommage à la révolution égyptienne se terminera par un grand concert du groupe

Wast El Balad.

*Plus jamais peur*, de Mourad Ben Cheikh, produit par Habib Attia, a été projeté hier, mercredi 18 mai, devant la presse internationale à la salle Bazin.

Documentaire de l'heure 35, *Plus jamais peur*, programmé en sélection officielle dans la section Séances spéciales, retrace les moments forts de la révolution à travers l'itinéraire et l'activisme de trois personnages : Radhia Nasraoui, avocate et présidente du Comité tunisien de lutte contre la torture, Lina Ben Mhenni, blogueuse et activiste, Karem Chérif, journaliste.

Les témoignages révélateurs de ces protagonistes, notamment celui de Radhia Nasraoui, balaye la période allant du 14 janvier, journée mémorable et inoubliable marquée par le fameux slogan libérateur : «*Dégage... Dégage...*», crié par les manifestants contre Ben Ali, jusqu'à la dispersion violente du sit-in de la Casbah.

Gilles Jacob, le président du Festival et Thierry Frémaux ont reçu 1.700 films cette année de 40 pays. Ils en ont choisi 54 pour les sélections officielles, dont 20 dans la prestigieuse compétition pour la Palme d'or que Robert de Niro, le président du jury, devra se lever tôt pour le visionner... **K. H.**

LE WORLD MUSIC DZ

## Nouvelle "Date" musicale à Constantine

Une nouvelle manifestation musicale, le World music DZ, a été éternée la semaine passée au palais de la culture Malek-Haddad de Constantine, à l'initiative de l'Office communal de promotion des activités culturelles et artistiques, en collaboration avec l'association locale Miracles des arts. La programmation de cette manifestation organisée sur le Vieux Rocher à quelques jours de la tenue du célèbre Dimajazz s'inscrit dans le même registre ou presque que celui de ce grand festival international de jazz, institutionnalisé il y a trois ans par le ministère de la Culture. Des groupes de Jazz fusion, de jazz-swing, de salsa, de latin-jazz, de jazz-rock et de jazz & blues, ont en effet été à l'affiche de cette manifestation de quatre jours qui culminera, le 19 mai, jour de la fête de l'étudiant, par un spectacle qui a été animé par le groupe de jazz rock "Illusion" de Constantine et le groupe franco-argentin "Cap au sud", de Salsa et latin-jazz. Le spectacle inaugural de la manifestation a révélé au public le groupe "Ethnosphère", une formation musicale constantinoise "bon teint", mais qui demeure plus connue à l'extérieur que dans la ville des Ponts. Le groupe constitué de 5 musiciens, pur produit de la scène musicale de Constantine, auquel est venu s'ajouter un percussionniste algérois, Carlos Adlène, un ancien du groupe Triana d'Alger, a agréablement surpris le public par sa connaissance des musiques culturelles du monde. Interprétant des morceaux inspirés des musiques péruviennes, celtiques, arméniennes et autres, "Ethnosphère" a tordu le cou à une certaine idée reçue qui fait croire qu'à Constantine, l'on ne connaît que le malouf. D'ailleurs, ce groupe qui compte parmi ses membres d'anciens élèves d'associations de malouf, comme les frères Bendib, n'a rien renié de ses origines et a tenu à clôturer sa prestation par un morceau intitulé Zidane, une fusion musicale inspirée de la nouba malouf du même nom et qui a reçu un accueil triomphal du public. La soirée d'ouverture qui s'est poursuivie par un spectacle de jazz-fusion du groupe français "Tayako". Les groupes "BB Blues" (Rythm n'blues), "Christophe Tellez Quartet" (Jazz Swing), "Absolute The Band" (Blues, jazz et rock), "Anquetil project" (blues), "Illusion" (jazz rock) et "Cap au sud" (Salsa & latin jazz), sont à l'affiche des prochaines soirées de la manifestation qui auront lieu toujours à la salle de spectacles Djamel-Eddine Tchanderli du palais de la culture Malek-Haddad, sortie grâce à cet événement de la léthargie dans laquelle elle a sombré ces dernières années.

## Des collections d'objets en cuivre au musée Ahmed-Zabana d'Oran en attente d'études

Les collections d'objets d'art en cuivre du musée du musée Ahmed Zabana d'Oran, datant de la période ottomane, n'ont pas suscité l'intérêt des chercheurs comme celles conservées au niveau des différents musées nationaux et régionaux, à indiquer lundi l'attachée de conservation auprès de cet établissement. La chercheuse Chenafi Fatima a expliqué, lors d'une conférence présentée sur "Les objets d'art en cuivre à l'époque ottomane", que ces pièces estimées à près de 130 objets d'art en cuivre, nécessitent une mise en exergue de leur valeur artistique et esthétique et leurs fonctions sociales, en tant qu'objets précieux au niveau national. Ces collections d'art, qui se caractérisent par leurs multiples formes et multifonctions et par leurs couleurs, jaune et rouge, comportent des plateaux, des théières et des unités de mesure. Le musée Ahmed-Zabana conserve également un objet d'art très ancien et rare, en l'occurrence un plier en bronze datant du 9<sup>ème</sup> siècle de l'Hégire (15<sup>ème</sup> siècle), considéré comme l'unique pièce d'art, dont la fabrication remonte à l'époque pré-ottomane, selon la même conférencière. D'autre part, ces pièces d'art indiquent que l'industrie du cuivre était florissante à Oran durant la période ottomane, où différentes techniques répandues à cette époque ont été utilisées, comme l'a souligné cette chercheuse, qui prépare un mémoire de magister sur les objets d'art en bronze durant l'époque ottomane, à travers les collections d'art que recèle le musée national Ahmed-Zabana. Ces objets d'art se distinguent par différents motifs et dessins portés sur un "plateau étoilé" et autres dessins de végétaux et d'humains et calligraphiques inspirés de l'art musulman. La conférencière a abordé les périodes et les méthodes de sculpture sur le cuivre et les raisons de leur foisonnement en cette période historique de la ville d'Oran, motivées, selon elle, par l'esthétique et la couleur de ce matériau disponible dans les marchés, ainsi que son prix à la portée pour les artisans, qui trouvaient que le bronze peut remplacer l'or et l'argent dont les prix sont chers. La sculpture sur le cuivre a connu, ces dernières années, une régression à Oran en raison de la cherté de la matière première, ce qui a amené de nombreux artisans à abandonner cette profession. Toutefois, l'amour des Oranais pour ces pièces en cuivre demeure toujours. Il n'existe pas une maison qui ne dispose pas d'un plat ou d'une théière ou vase en cuivre, qui font partie d'un décor et qui sont utilisés dans les fêtes et les cérémonies comme les mariages. De nombreuses ménagères profitent de la tenue à Oran d'expositions sur l'artisanat à différentes occasions pour acquérir les meilleurs objets d'art, quelque soit le prix, ou se rendent au marché de Medina Djid dont les ruelles continuent de recevoir des marchands de cuivre proposant différentes gammes de produits fabriqués en Algérie et à l'étranger. Cette conférence s'inscrit dans le cadre du programme culturel tracé par le musée national Ahmed-Zabana, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.

APS

AU CŒUR D'ALGER

# IL N'EST DE LA Casbah QUE SON OMBRE

*Après l'adoption par les élus de l'APW d'Alger, en avril 2011, du "Plan permanent de protection de La Casbah" et devant les avis mitigés des experts sur les possibilités réelles de "sauvetage" de la médina, ou ce qu'il en reste, une visite pour se rendre compte de visu de l'état du bâti dans la vieille cité s'imposait.*



## L'hérésie: une villa de plusieurs étages au cœur de La Casbah

En direction de la rue Sidi-Idris- Hamidouche, le visiteur ne manquera pas d'être interpellé par l'existence, incongrue, d'une "villa" de plusieurs étages, construite en béton armé sur un terrain laissé vacant après l'effondrement d'une vieille bâtisse, alors même que La Casbah est classée patrimoine national depuis 1991 et inscrite Patrimoine mondial par l'Unesco en 1992, et censée, de ce fait, être protégée par des textes ayant force de loi. Contactés par l'APS, les services des communes concernées ne donnent aucune explication à ce qui s'apparente à une transaction illégale (vente, achat de terrain et permis de construire) et renvoie la balle à la circonscription administrative de Bab El-Oued. Toutes les tentatives de prendre attache avec le wali délégué sur le "mystère" de cette "villa intruse" sont demeurées vaines. Les habitants de La Casbah sont ulcérés en ruines, ont été désertées par leurs occupants et laissées en l'état, attendant une restauration improbable... Pour celui qui parcourt La Casbah, une ville dans la ville, le style architectural si particulier est un exemple de raffinement, à jamais disparu et dont les seules témoins, encore debout, restent ces quelques maisons de la rue des Zouaves ou de Aghrib-M o h a m e d .

Au-delà, la médina semble avoir abdiqué devant l'avancée, intra muros, de constructions dites "modernes" qui défigurent le tissu urbain de la vieille cité, menaçant d'effacer, pour l'éternité, son cachet architectural, comme pour détruire à coup sûr l'esprit "casbahdji" et l'âme citadine d'"El Mahroussa".

« On ne restaure que ce qui est en première ligne et susceptible d'être vu par les visiteurs », lâche Ali, un natif de La Casbah qui en connaît le moindre dédale et la moindre venelle, dans une allusion à certains palais du quartier qui ont eu l'heur d'être restaurés.

« A mesure que le visiteur s'enfonce dans les ruelles étroites de la médina, l'odeur de l'humidité devient insupportable, autant que le silence inquiétant. Ici, les maisons, toutes en ruines, ont été désertées par leurs occupants et laissées en l'état, attendant une restauration improbable... Pour celui qui parcourt La Casbah, une ville dans la ville, le style architectural si particulier est un exemple de raffinement, à jamais disparu et dont les seules témoins, encore debout, restent ces quelques maisons de la rue des Zouaves ou de Aghrib-M o h a m e d .

Au-delà, la médina semble avoir abdiqué devant l'avancée, intra muros, de constructions dites "modernes" qui défigurent le tissu urbain de la vieille cité, menaçant d'effacer, pour l'éternité, son cachet architectural, comme pour détruire à coup sûr l'esprit "casbahdji" et l'âme citadine d'"El Mahroussa".

« Une "situation de fait" qui permet, au mépris de la loi, l'existence de constructions "parasitaires" au cœur même de la médina. »

« Imposer à la place des constructions dites modernes ? », s'est encore interrogé, amer et désabusé Mohamed. Dans ce même quartier, des particuliers ont procédé à des travaux dits de restauration de manière anarchique qui ont grandement altéré les spécificités de la maison "casbahdji", célèbre pour sa cour intérieure, ses colonnes et sa fontaine centrale. Des fissures ont vite fait d'apparaître sur les murs des maisons ainsi "restaurées", en raison de l'utilisation de béton armé, au lieu des matériaux originaux auxquels les casbahdjis ont eu recours génération après génération. Le raccordement aux conduites d'eau représente l'autre plaie pour l'habitat de la médina et qui a concouru à l'effondrement de nombreuses bâtisses de La Casbah d'Alger qui a réussi, pourtant, à braver le temps et les hommes quatre siècles durant. Même les étaielements de bois placés par les services communaux pour consolider les murs des bâtisses fragilisées n'ont fait qu'exacerber le problème. Initialement prévus pour une période de deux ans, juste pour parer à l'urgence avant les travaux de restauration, certaines charpentes sont res-

tées, aux dires des habitants du quartier, aux mêmes endroits.

## Quand l'artisanat cède la place aux immondices

Les rues Latrech-Mustapha et Hadjadji-Mustapha, ainsi que la rue Boudérias père et fils, théâtre d'un événement historique survenu le 10 août 1956, croulent sous les immondices qui ont envahi des lieux, jadis recouverts de jasmin. Dans ce quartier, aucun endroit n'est épargné, surtout après le départ des derniers artisans, qui ont fermé boutique les uns après les autres. A la dégradation de l'environnement, il faut ajouter celle des mœurs qui a transformé, d'après les témoignages des habitants, des demeures, gardiennes de l'histoire et dépositaires d'une culture plusieurs fois centenaires, en lieux de débauche en tous genres et en repaires de délinquants. L'insécurité va alors de soi. Marché ouvert à tous types de commerce la journée, La Casbah devient, à la nuit tombée, un endroit "dangereux" où ne se hasarder dans ses ruelles que quelques uns de ses habitants les plus téméraires. La conclusion de Mohamed est accablante : "Sur plusieurs générations, des hommes et des femmes ont vécu de la nostalgie d'un passé glorieux et sont, parfois, morts de chagrin devant l'injure faite à "El Bahdja" à travers sa médina. Le classement de La Casbah au chapitre élogieux des patrimoines a aujourd'hui vingt ans, soit l'âge de toute une génération, celle qui est née et qui aura vécu sa plus tendre jeunesse dans la vieille cité. Mourra-t-elle à son tour sans pouvoir vivre le moment où l'on aura enfin consenti à sauver l'âme de la Radiuse ? **APS**

ORAN

## Sept monuments historiques proposés au classement national

La Direction de la culture d'Oran a proposé sept monuments historiques que recèle le chef-lieu de wilaya pour être classés dans le cadre du patrimoine national, a-t-on appris auprès de cette direction. Les sites proposés comportent le vieux quartier de Sidi Houari, le fort de Santa Cruz situé au mont Murdjadjo, les Bains turcs, le théâtre Abdelkader-Alloula, le siège de la mairie d'Oran, les Galeries situées à la rue Larbi Ben M'hidi au centre-ville d'Oran et la bibliothèque régionale (ex-cathédrale). Ces monuments, qui se caractérisent par leur grande valeur historique et architecturale, remontent aux périodes historiques espagnoles et ottomanes et à l'occupation française.

La Direction de la culture d'Oran a déposé les dossiers relatifs aux sites proposés au classement, comportant des informations sur leur importance historique, architecturale et géographique, auprès de la direction chargée de la sauvegarde et de la restauration du patrimoine culturel au ministère de la Culture. Le service du Patrimoine de la même direction a recensé une dizaine de monuments qui devraient être classés, tels que le Donjon rouge, Fort Lamoune, la mosquée Abdallah-Ibn-Salam, Les Arènes, le siège du palais de la justice, la Casbah d'Oran au quartier Sidi El-Houari, le musée national Ahmed-Zabana et le siège de l'ex-préfecture à haï Sidi El-Houari. La ville d'Oran compte 24

monuments historiques classés nationaux, situés en majorité au vieux quartier de Sidi El-Houari. Dans la perspective de sauvegarder ce patrimoine culturel matériel que recèle la capitale de l'ouest du pays, une cellule de recherche a été installée depuis deux mois au niveau de la Direction de la culture, encadrée par une équipe spécialisée multidisciplinaire qui organise, chaque jeudi, des visites aux différents sites historiques de la wilaya. Cette cellule a pour mission de procéder à l'archivage des sites historiques d'Oran et à l'identification de leur état, ainsi qu'à l'élaboration d'une carte des vestiges historiques de la wilaya, selon la Direction de la culture. **APS**



## RESTAURATION DE MOSAÏQUES ANCIENNES

### Projet d'un centre régional à Tazoult

Un centre régional pour la restauration des mosaïques romaines, devant rayonner sur différentes wilayas de l'est du pays, sera "bientôt" opérationnel à Batna, a indiqué jeudi le directeur de wilaya de la Culture.

Le musée archéologique, réalisé dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009 dans l'antique Lambaesis, moyennant une enveloppe de 30 millions de dinars, servira de siège à cette nouvelle structure, troisième du genre à l'échelle nationale, a précisé Abdallah Boughandoura.

Ce centre permettra, selon des spécialistes, de valoriser les trésors archéologiques découverts dans cette ancienne Cité romaine, dont la remarquable mosaïque "Le sacrifice manqué de Phrixos et Hellé", une pièce rare et unique au monde, mise au jour en 2006 à la suite de fouilles. Des fouilles approfondies en 2009 dans le cadre d'un partenariat entre le Centre national de recherche en archéologie et le Centre national français de la recherche scientifique (CNRS). Les experts algériens et français qui avaient pris part à cette opération avaient souligné, rappelle-t-on, au cours d'une journée d'études organisée en marge de ces fouilles à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al-Khalifa, la nécessité de doter la région d'un Centre pour la restauration des mosaïques au regard des difficultés de déplacer ce type de vestiges rares. C'est pourquoi, il avait été décidé, au cours de cette rencontre, de laisser la mosaïque là où elle a été découverte, jusqu'à la réunion des conditions propices à son extraction et la reprise du processus de fouilles.

## SALON DU JEUNE COLLECTIONNEUR

### 35 wilayas représentées à Tissemsilt

Un Salon du jeune collectionneur se tient depuis jeudi à Tissemsilt sous le slogan "Les jeunes, mémoire et continuité", avec la participation d'environ 130 jeunes représentants 35 wilayas.

Cette manifestation, première du genre dans la wilaya organisée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) en collaboration avec la ligue des activités culturelles et scientifiques dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, constitue une opportunité pour découvrir divers objets et documents collectionnés par des jeunes, tels que les timbres, les cartes postales, les livres et les bijoux traditionnels.

Ce salon permet également de créer, quatre jours durant, un espace de communication et d'échanges d'expériences dans ce type d'activité et faire découvrir des jeunes amateurs de collections, selon les organisateurs. La même source a expliqué que les trois premiers lauréats dans l'activité de collection d'objets anciens et d'œuvres artistiques seront recomposés, après évaluation de leurs collections par un jury composé de spécialistes dans ce domaine, et selon des critères requis au niveau international. Plusieurs activités culturelles et scientifiques figurent au menu de ce salon qu'abrite la maison de jeune Boullis-Omar au chef-lieu de wilaya. Elles portent notamment sur la présentation de conférences sur la collection d'objets de valeur et l'organisation de visites touristiques sur les sites naturels de la région, comme le parc national de cèdres de Theniet El Had.

APS

## MUSÉE RÉGIONAL D'AIN TEMOUCHENT

# Une infrastructure pour la protection des trésors archéologiques

*L'étude portant sur la réalisation du projet de musée régional d'Aïn Temouchent, lancée en début d'année 2011, enregistre un taux d'avancement "appréciable", a-t-on appris à la direction de la culture.. projet du musée régional d'Aïn Temouchent. Elle permettra, en outre, de récupérer les biens archéologiques de la wilaya, disséminés notamment à travers les musées d'Oran, de Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen, a-t-on ajouté.*

**C**e projet, qui sera implanté au nouveau pôle sud-est de la ville d'Aïn Temouchent, remplacera l'ancien petit musée de la gare qui a subi d'importantes dégradations suite au séisme de décembre 1999, a-t-on souligné.

Une fois réalisé, le musée régional, qui sera édifié selon les normes en vigueur, offrira au patrimoine archéologique local des structures adaptées à la conservation de pièces de valeur historique. Il s'agit, entre autres, de pièces archéologiques découvertes lors de fouilles, notamment dans la zone de Siga, capitale de la Numidie ouest. Celle-ci a fait l'objet d'un classement d'urgence et d'un plan de protection en raison de son importance sur le plan archéologique. De la cité antique de Siga,



classée patrimoine national, il ne reste plus en surface que quelques traces témoins de son passé et sa grandeur passée et des trésors archéologiques enfouis attendent d'être découverts.

Dans ce cadre, la direction de la culture de la wilaya a bénéficié d'une étude pour l'élaboration de plans de protection et de mise en valeur des sites archéologiques. Il s'agit, entre autres, du royaume de Syphax, de la mosquée de Sidi Yacoub et d'autres sites nécessitant des actions de préservation, a-t-on encore indiqué.

Les éléments antiques les plus importants retrouvés à Aïn Temouchent sont conservés au musée "Ahmed Zabana"

d'Oran. Sont signalés également deux chapiteaux assez rustiques, dits de la déesse Maura, découverts en 1893 dans le terrain où fut exhumé, en 1888, le document épigraphique commémorant la restauration, en 300, sous les règnes des empereurs Dioclétien et Maximien.

Ce document avait permis de situer formellement Albulae (ancienne dénomination d'Aïn Temouchent).

Une stèle chrétienne du Ve siècle provenant d'Albulae avait servi de première pierre à la construction de la chapelle de Santa Cruz à Oran (3 mai 1959), a-t-on souligné.

APS

## MAISON DE LA CULTURE DE TLEMCCEN

# Le théâtre de Constantine rend hommage à Alloula



**U**n vibrant hommage a été rendu au défunt dramaturge Abdelkader Alloula par la jeune troupe du théâtre régional de Constantine et ce dans l'espace qui porte son nom en l'occurrence, la maison de la culture de Tlemcen.

Reprenant la pièce *Lejouad*, dans le cadre du programme théâtre de la manifes-

tation "Tlemcen, capitale de la culture islamique", le metteur en scène Mohamed Tayeb Dehimi et ses jeunes comédiens ont su relever le défi d'interpréter l'une des plus importantes pièces qu'a écrit Alloula et à laquelle de grands noms du théâtre national avaient pris part à l'instar de feu Sirat Boumediène. Le metteur en scène a

su réactualiser le texte sans pour autant toucher aux fondements philosophiques d'Alloula en introduisant quelques "touches contemporaines" comme les claviers d'ordinateurs et l'Internet pour remplacer le fameux "goual". Le nombreux public présent dans la salle, mercredi soir, a été émerveillé par cette nouvelle version qu'a intelligemment apportée le metteur en scène avec des comédiens dont l'âge ne dépasse pas les 22 ans, en plus de quelques comédiens chevronnés comme Daloum Mohamed, Ferrad Kamel et Reddaf Aissa.

La veuve d'Abdelkader Alloula, Rajaa Alloula, présente également lors de ce spectacle, s'est dite "très contente de cette reprise dans laquelle il y a beaucoup de dynamisme, d'énergie, d'expression corporelle", tout en saluant particulièrement ces jeunes comédiens qui ont réussi leur pari de donner une nouvelle image du travail de son défunt époux.

Les pièces présentées depuis le lancement de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique" augure d'un avenir prometteur pour le théâtre, eu égard au niveau appréciable de l'ensemble des pièces présentées par les diverses troupes ont indiqué des connaisseurs.

APS



SAUVEGARDE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES À TIPASA

# POUR UN PLAN PERMANENT DE MISE EN VALEUR

*Le Plan permanent de mise en valeur et de sauvegarde des sites archéologiques (PPMVSA) de la commune de Tipasa, une première en Algérie, selon le directeur de la Culture a été présenté à la presse locale ainsi qu'aux Amis du patrimoine.*

Ce plan pilote, qui revêt une importance particulière pour les riverains des sites archéologiques, permet de répondre à la problématique de conciliation entre l'urbanisation de la ville et la protection des sites classés. La réalisation de ce plan, dont l'étude est à sa phase de lancement, est la meilleure preuve pour montrer que "toutes les périodes historiques de notre pays sont défendues et seront sauvegardées afin de laisser à nos enfants des vestiges témoins de ce passé, et non pas seulement des cartes postales de ce patrimoine", a souligné le wali lors de l'adoption récente de la 3<sup>e</sup> phase par l'APW. Parlant des modalités d'élaboration du plan et du contenu des trois phases, le directeur de la Culture a précisé que le Cneru a travaillé en collaboration avec des experts et sur la base des recommandations de l'Unesco "afin de proposer un instrument de protection du Centre historique sans entraver le développement de la commune". La première phase de ce PPMVSA, qui a nécessité une enveloppe financière de 15 millions de DA, a permis de faire un diagnostic de la situation des sites archéologiques classés de Tipasa (les parcs archéologiques romains Est et Ouest et le mausolée royal de Maurétanie) et de proposer des actions urgentes à lancer pour leur préservation et leur mise en valeur dans le cadre d'une exploitation durable. L'étude qui comporte trois phases, a été réalisée en tenant compte des recommandations des experts de l'Unesco au moment de la levée des réserves sur le site de Tipasa, classé en 2002 sur la liste du patrimoine en péril en raison de nombreuses dégradations constatées suite aux différentes extensions urbaines. La réalisation du plan de sauvegarde de Tipasa vise, a-t-on expliqué, la préservation du Centre historique constitué des deux parcs archéologiques, du musée et du



mausolée royal de Maurétanie. Prenant en considération le développement et l'urbanisation "inévitables" des villes, le plan de sauvegarde sera un instrument intégré dans le PDAU et le POS et un moyen de les protéger ou du moins atténuer les effets des dégradations et autres atteintes directes ou indirectes aux sites classés tout en instituant des zones interdites à la construction et des servitudes. L'étude du plan, lancée en 2004, a permis la délimitation des zones contenant les vestiges et monuments importants afin de préserver l'authenticité du site, celles dites tampon (proches des vestiges) et à proposer des constructions et aménagements qui collent aux spécificités de la zone, tout en valorisant ces sites à travers un plan de gestion confié à l'OGBC (Office de gestion des biens culturels). La première phase a permis d'identifier et d'évaluer le patrimoine culturel et historique de Tipasa, d'étudier des scénarii de croissance de la ville, des agents de vulnérabilité sans oublier les effets du développement démographique et socio-économique. Des mesures d'urgence sont proposées, à travers un plan de conservation des sites et leurs zones tampon et un autre traitant de l'aménagement urbanistique et les

nouvelles constructions dans la zone de servitude, avant son entrée en application prochaine, après une enquête publique de 60 jours. Le PPMVSA sera présenté aux experts de l'Unesco lors de son assemblée générale avant d'entrer en application en Algérie qui a, faut-il le rappeler, entièrement financé les plans de Tipasa et de Cherchell, en cours d'étude. Pour éviter tout malentendu, quant à la finalité et aux objectifs du PPMVSA, le wali a invité les responsables de la culture à organiser des journées d'information et de sensibilisation "sur les trois phases du plan en direction des citoyens, voire même des portes ouvertes sur la nécessité de préserver le patrimoine qui est notre mémoire collective", a-t-il dit. La wilaya a proposé de financer des sorties pour les enfants sur les sites historiques afin de mieux les sensibiliser sur la nécessité de préserver cet héritage et exhorté les responsables à être "intransigeants et inflexibles" quant au respect de la réglementation relative à la protection des vestiges historiques et culturels. APS

JIJEL

## LE MUSÉE KOTAMA "PRIS D'ASSAUT"

Des visiteurs se rendent quotidiennement, en grand nombre, au musée Kotama de Jijel qui a ouvert ses portes au public le 16 avril dernier à l'occasion de la célébration de Youm El Ilm. Ce regain d'intérêt pour la culture muséale est beaucoup plus perceptible chez les jeunes scolaires qui "débarquent" en masse pour découvrir les objets ou photos exposés dans cet espace situé dans un carrefour névralgique de la ville. Ce "rush" est accentué par la multiplication des visites guidées à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) où les portes de ce musée sont "grandes ouvertes" chaque jour au public, du jeune au moins jeune. Ayant bénéficié d'une enveloppe financière jugée "consistante", cet édifice aux allures de petit palais à l'architecture arabo-mauresque a véritablement conféré un "plus" au secteur de la culture dans cette région

côtière. Le rez-de-chaussée est composé d'un patio servant aux expositions, au centre duquel trône un jet d'eau. Des photographies de personnalités, décédées ou encore en vie, de la guerre de Libération nationale, ainsi que des images montrant des moments forts de cette période importante de l'histoire contemporaine du pays, attirent moult visiteurs et suscitent un vif intérêt auprès d'eux. "Me trouver dans un musée et y découvrir de tels objets et de tels documents en relation avec l'histoire du pays, est, pour moi, plutôt émouvant", confie à l'APS, un jeune collégien qui s'apprête à passer, dans quelques jours, son examen du brevet d'enseignement moyen. Pour lui, le musée est un "support non négligeable pour approfondir (ses) connaissances en matière d'histoire". L'exemplaire d'un drapeau national, confectionné avant l'Indépendance nation-

le, suscitant beaucoup de curiosité teintée de respect, s'est révélé un "joyau" serti dans cet écrin. Des restes d'obus de différents calibres faisant partie de la sinistre machine de guerre coloniale sont également exposés au public dans cet espace.

Un autre groupe de jeunes élèves, rencontré à l'étage supérieur du musée, fait part de son intérêt pour les tableaux de plasticiens locaux qui mettent en exergue la richesse et la beauté des paysages édniqnes de la corniche jijelienne. Dans une autre aile, une panoplie d'objets en terre cuite, symbolisant la poterie traditionnelle de la région, renseigne sur le savoir-faire et la dextérité de celles et ceux qui ont façonné ces objets à travers lesquels se lisent à la fois culture, histoire et ethnographie d'une région plusieurs fois millénaire. "C'est un vrai acquis", a commenté un universitaire de passage dans ce musée.

THÉÂTRE KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

### Pour la diffusion d'une culture dramaturgique par les jeunes

Le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) consacrera la période 2011-2012, à la diffusion de la "culture dramaturgique" au sein de la jeunesse, a indiqué le nouveau directeur de cet établissement culturel. S'exprimant lors d'un point de presse, Ahmed Khoudi a précisé, à ce propos, qu'il initiera une convention avec la Direction de l'éducation afin de "permettre à la population scolaire de s'adonner à la pratique théâtrale, avec la possibilité de subventionner de jeunes talents dans la réalisation de pièces", a-t-il assuré. "L'encouragement de troupes amateurs constituera, également, un vecteur de choix pour la massification de la culture du quatrième art, à travers leur incitation à la production d'œuvres, dont les meilleures peuvent être interprétées sur la scène du TRTO", a-t-il souligné. L'autre action envisagée par ce responsable pour redonner au théâtre, dans la région, ses lettres de noblesse, à trait à la mise en place d'un "théâtre régional amateur d'expression amazighe, en vue d'explorer les dramaturgies en herbe pour leur prise en charge". Pour servir cet objectif d'acquisition d'une culture théâtrale par les jeunes, il est question, également, selon ce responsable, "d'une exploitation optimale des espaces offerts par le TRTO, dans le but d'asseoir des traditions scéniques, par une initiation aux techniques théâtrales englobant la lecture d'un texte, l'écriture d'un scénario, la critique, et le montage d'un spectacle".

REGISTRE DE LA MÉMOIRE DU MONDE DE L'UNESCO

### Nomination de la bibliothèque personnelle de Tolstoï

La bibliothèque personnelle de l'écrivain russe Léon Tolstoï est proposée pour inscription sur le Registre de la Mémoire du monde 2011, un programme conçu par l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). La bibliothèque de l'écrivain russe comporte également des manuscrits, photographies et films de l'auteur. La liste des collections d'archives proposées au Registre de la Mémoire du monde comporte plus de 80 documents, dont des anciens manuscrits médicaux chinois, des archives du compositeur autrichien du 20<sup>ème</sup> siècle Arnold Schonberg et le plus vieux livre iranien de mathématiques et d'astrologie d'Abu-Rayhan al-Biruni. Auteur du célèbre Anna Karénine, Tolstoï est l'une des icônes de la littérature russe du 19<sup>ème</sup> siècle aux côtés de Fiodor Dostoïevski. APS

L'aile mitoyenne de l'édifice est appelée à bénéficier d'une étude de réhabilitation et d'aménagement pour créer une synergie et une harmonie avec le nouvel immeuble, selon le directeur de wilaya de la Culture, Mokhtar Khaldi.

Ce bâtiment dont la construction est certainement plus que centenaire, mérite à bien des égards une réhabilitation et une mise à niveau pour refléter le passé de cette région, dont le sol a été foulé par plusieurs civilisations. Le musée Kotama qui a servi de siège administratif à des services de la direction de l'Education, faisant ensuite office d'école pour jeunes sourds, a reçu à maintes reprises Cheikh Abdelhamid Ben Badis lors de ses déplacements dans l'ancienne Djidjelli, rappelle-t-on.

APS



## TRANSFERT INTERNATIONAL (LIGUES 1 ET 2)

### La procédure est gérée par le système FIFA/TMS

La FAF a rappelé aux clubs professionnels de football des ligues 1 et 2 que le transfert des joueurs de l'Algérie vers l'étranger et vice-versa est géré depuis le 1er octobre 2009 par le système électronique FIFA/TMS. Cette procédure fait obligation aux clubs engageant et aux clubs libérant d'introduire sur le système TMS toutes les informations relatives aux joueurs à recruter ou à libérer, ainsi que les conditions réglementaires et financières des transactions y afférentes. Ce système est devenu obligatoire le 05 octobre 2010. Dans le souci d'initier les clubs à l'exploitation de ce système, la FAF et la LNF ont, depuis le mois de juin 2009, organisé sous l'égide de la FIFA quatre séminaires de formation au profit des responsables TMS des clubs, nommément désignés par leurs présidents. Depuis la mise en service de cette procédure, les Fédérations ne sont plus responsable des transactions qu'effectuent les clubs entre eux dans le cadre d'un transfert international de joueur. Elles ne délivrent plus de certificats de transferts par écrit. Seul le système TMS peut produire le nouveau type de certificat de transfert par voie informatique. Les responsables TMS des clubs sont tenus de consulter quotidiennement les données les concernant figurant sur le système, afin de confirmer ou de s'opposer à une demande d'envoi de certificat international de transfert (CIT) et ce, dans un délai de sept jours, conformément au règlement de la FIFA portant statut et transfert du joueur, précise la FAF. Passé ce délai, le club recruteur a, selon les règlements TMS, la possibilité de solliciter de la FIFA l'obtention du CIT électronique après un délai de trente (30) jours. Il est également rappelé, que la procédure du système FIFA/TMS concerne le joueur qui passe du statut amateur à celui de professionnel.

## Erratum

Une malencontreuse erreur nous a fait dire à Hocine Metref, cité par le coach national Abdelhak Benchikha au cours de la conférence de presse de mercredi dernier que « La non convocation de Chaouchi est une injustice ». Metref parlait de sa convocation à lui et n'a à aucun moment cité Chaouchi. Nous nous en excusons auprès des intéressés et de nos lecteurs.

La rédaction sportive

## MAROC-ALGÉRIE, LE COMPTE À REBOURS ENCLENCHÉ

# Les Fennecs depuis hier à Manga Club

*C'est hier que la délégation algérienne emmenée par l'entraîneur en chef, Abdelhak Benchikha, devait se rendre, en Espagne, plus précisément à la ville de Murcie au sud de ce pays, pour son stage de préparation qui s'effectuera à Manga Club, en prévision du match capital face aux voisins marocains le 4 juin prochain à Marrakech.*

PAR MOURAD SALHI

Ce stage d'une dizaine de jours permettra au coach national d'abord de côtoyer ses poulains pour une longue durée, même si, signalons-le, ce n'est pas tout l'effectif qui sera présent lors des premiers jours, puisque la plupart d'entre eux ont des obligations à accomplir avec leur clubs respectifs, et ensuite établir pour une fois un travail de fond à la hauteur de cette rencontre décisive pour la qualification à la phase finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN 2012). Entre les trois sites qui peuvent néanmoins offrir une meilleure préparation possible, Abdelhak Benchikha a choisi le sud de l'Espagne, pour deux raisons ; la principale réside dans la proximité de cette ville du pays qui abritera cette empoignade, l'autre raison pour laquelle Benchikha a préféré Murcie c'est le climat qui n'est pas différent à celui de Marrakech, « la Manga club est un site sportif magnifique qui compte toutes les commodités » a indiqué Abdelhak Benchikha, mercredi passé, lors de son point de presse. Concernant le lieu qui doit abriter cette rencontre, Benchikha confirme qu'il respecte le choix des voisins marocains qu'ont opté pour le stade de Marrakech, tout en indiquant que « le terrain n'est pas un facteur de performance, mais c'est la capacité de se surpasser qui doit être de mise » a-t-il expliqué. Une



chose est sûre, le mois de juin est connu pour sa chaleur, mais Benchikha ne craint pas ce facteur et dira : « Le vrai ennemi du joueur c'est l'humidité. » Lors de son dernier point de presse Benchikha avait confirmé que le stage d'Espagne sera consacré exclusivement à la récupération et à la mise en place tactique. « Comme tout le monde le sait, on est en fin de saison et les joueurs accumulent une certaine fatigue. Donc, j'essayerai de peaufiner la cohésion entre les joueurs et d'améliorer par conséquent la qualité de jeu de l'équipe. » Benchikha a eu raison de dire ça, puisque la sélection nationale, en dépit de sa méritoire victoire à Annaba, son rendement global fut très critiqué par les techniciens. Côté effectif, trois joueurs professionnels algériens, Madjid Bougherra de Glasgow Rangers qui se trouve en Algérie depuis quelques jours, devait effectuer le déplacement avec la délégation d'Oran, Ismail Bouzid le sociétaire d'Heart of Midlothian et Rafik Djebbour de l'Olympiakos seront présents avec l'équipe nationale dès le premier jour puisque leur championnat respectif a pris déjà fin.

L'arrivée des joueurs se fera comme d'habitude au fur et à mesure et débutera surtout à partir de demain dimanche avec l'arrivée des cinq locaux dont les deux gardiens de but Mohamed Lamine Zemmamouche du MC Alger et Azzedine Doukha de l'USMH, les deux joueurs de l'ES Sétif Lazhar Hadj Aissa et Khaled Lemmouchia ainsi que le buteur du championnat national ligue 1, de l'ASO Chlef, Hillaal Soudani rallieront le lieu de stage après avoir pris part à la 23e journée du championnat local. Pour ce qui concerne les modalités de préparation, Benchikha a indiqué que chaque joueur aura un menu spécifique de préparation. Un riche programme de préparation attend les « Vert » en Espagne qui sera ponctué, selon le coach national, par une joute amicale face à un club Espagnol le 27 ou 28 du mois en cours. D'autre part, le sélectionneur national a prévu deux séances d'entraînement au Maroc. La première aura lieu le jeudi 2 juin et la seconde, la principale, est prévue le 3 juin au stade international de Marrakech à l'heure du match.

M. S.

## MAROC

# Gerets présélectionne 31 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football, le Belge Eric Gerets a dévoilé jeudi la liste des 31 joueurs présélectionnés pour le match face à l'Algérie le 4 juin prochain à Marrakech, annonce la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Ce match entre dans le cadre de la quatrième journée du groupe D de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations 2012, organisée conjointement par la Guinée Equatoriale et le Gabon. Le technicien belge a fait appel, entre autres, à l'attaquant de l'Ajax Amsterdam, Mounir El Hamdaoui, le défenseur du Montpellier HSC, Abdelhamid El Kaoutari et à l'attaquant marocain qui joue en Turquie, Nourdin Amrabat. Le milieu défensif du Standard de Liège Mehdi Carcela a été convoqué mais il a été gravement blessé lors de la dernière rencontre du championnat belge.

### Gardiens de but: (3)

Nadir Lamyaghri (Wydad AC/Maroc),

Ahmed Mohammadina (OCK Khouribga/Maroc) Issam Badda (FUS Rabat/Maroc)

### Défenseurs: (8)

Michael Basser Chrétien (AS Nancy Lorraine/France), Jamal Alioui (Wydad AC/Maroc) Mehdi Benatia (Udinese/Italie), Moustapha Lamrani (MAS Fès/Maroc), El Kaddouri Badder (Dynamo Kiev), El Kaoutari Abdelhamid (Montpellier, France), El Khaliki Ayoub (WYdad, Maroc), Kerrouchy Adil (El-Djadida, Maroc),

### Milieux de terrain: (11)

Aissati Ismail (vitesse Arnhem, Hollande) Ajeddou Ahmed (WAC) Younes Belhanda (Montpellier/France), Mohamed Berrabeh (Wydad AC/Maroc), Chafni Kamal (AJ Auxerre, France) Mbark Boussoufa (Anzhi/Russie), Mehdi Carcela (Standard de Liège/Belgique-- blessé--), Mohamed Chihani (MAS Fès/Maroc),

Adil Hermach (RC Lens/France) Houcine Kharja (Inter Milan/Italie), Mohamed Oulhaj (Raja, Maroc).

### Attaquants: (9)

Amrabet Nordine (Kayserspor, Turquie), Marouane Chamakh (Arsenal/Angleterre), Youssouf Hadji (AS

Nancy Lorraine/France) Youssef El Arabi (Caen/France), Adel Taarabt (Queen's Park Rangers/Angleterre) Oussama Assaïdi (Heerenveen/Hollande) El Hamdaoui Mounir (Ajax, Hollande), Salhi Yassine (Raja, Maroc) Taier Hassan (Raja, Maroc).

## Mbark Boussoufa out pour une semaine

Le milieu international marocain du FK Anzhi Makhatchkala (Div 1 russe de football), Mbark Boussoufa, devra observer un repos d'une semaine en raison d'une contracture musculaire à la cuisse, à quelques jours du match Maroc-Algérie, prévu le 4 juin à Marrakech (Maroc), pour le compte de la 4e journée (Gr D) des éliminatoires de la CAN-2012, rapporte vendredi le site d'Eurosport. L'ancien joueur du RC Anderlecht (Div 1 belge), a contracté cette blessure lors d'une séance d'entraînement avec son équipe, précise la même source. Cependant, le médecin du club daghestanais du FK Anzhi Makhatchkala, s'est montré rassurant quant à l'état de santé de Boussoufa. Le joueur sera donc forfait pour le prochain match de championnat de son équipe face au Terek Grozny, club qu'il a failli rejoindre avant de changer d'avis à la dernière minute. Par ailleurs, le milieu international marocain du RC Lens (Ligue 1 française) Adil Hermach, ne s'est pas entraîné avec son équipe lors de la séance qui s'est déroulée jeudi. Selon le site officiel du club lennois, le joueur marocain souffrirait d'une gastro-entérite aiguë qui l'a fortement amoindri. Toutefois, Hermach devrait être rétabli pour le prochain match de son équipe en championnat, un match qui sera sans enjeu puisque le club nordiste est condamné à évoluer la saison prochaine en Ligue 2. Pour rappel, la sélection marocaine a enregistré officiellement les forfaits des défenseurs, Ahmed El Kantari (SC Brest) et Rachid Souleimani (Raja Casablanca), alors que le milieu offensif du Standard de Liège, Mehdi Carcela grièvement blessé reste très incertain face à l'Algérie.



# La diva de la pop livre un nouveau clip r'n'b couture

Fin la pop acidulée, les gentils clips dans lesquels la belle se trémousse. Aujourd'hui, place à la diva énervée qui nous livre une pépite audiovisuelle très "Lady Gagaesque". Virage à 180 degrés pour la diva pop soul r'n'b ! Beyoncé, même si elle boude sa complice d'une chanson, la déjantée Lady Gaga, et qu'elle ne daigne plus décrocher son téléphone pour prendre de ses nouvelles, n'a pas tout perdu de son amitié haute en couleur. Bref, Beyoncé revient donc avec le clip de son nouveau tube "Run the world (Girls)", déterminée à nous en mettre plein les yeux. Tour à tour, elle enfle une robe Alexander McQueen, Givenchy, Jean-Paul Gaultier, Gareth Pugh ou encore Emilio Pucci, et compte bien s'imposer en muse des runways. Beyoncé, à la tête de son armée d'amazones, nous promet un album brut de r'n'b, légèrement éloigné de son univers de prédilection, qui lui sied pourtant à merveille. On apprécie la performance - de 4,51 min ! - mais malgré les références aux maisons de couture, les choré décalées et la blondeur diaphane, nous ne sommes pas dupes : n'est pas Lady G. qui veut...



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1972 Richard Nixon à Moscou



Nixon se rend en visite officielle à Moscou. Aucun président des Etats-Unis n'a été en Union Soviétique depuis le voyage de Franklin Roosevelt à Yalta (Ukraine), en 1945, pour préparer l'après-guerre. Richard Nixon et Leonid Brejnev font passer leur volonté de détente devant leurs différends sur la question du Vietnam. Ils parviennent ainsi à la signature d'un traité sur la limitation des armes nucléaires stratégiques. Nixon ira ensuite en Pologne où aucun président américain ne s'est encore rendu.

### 1977 Départ du dernier voyage de l'Orient-Express

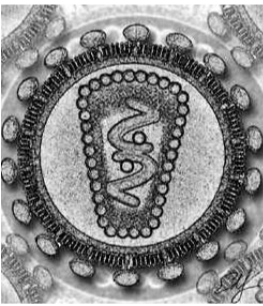
L'Orient-Express est un train de luxe qui, depuis 1883, a assuré la liaison entre Paris (Gare de l'Est) et Istanbul, avec escale dans plusieurs capitales européennes.

Le premier train, qui s'est appelé «Express d'Orient», puis «Orient-Express» à partir de 1891, circulait, deux fois par semaine, entre Paris (Gare de l'Est) et Constantinople (Istanbul) via Strasbourg, Munich, Vienne, Budapest et Bucarest. Ce train n'était pas direct : il s'arrêtait à Giurgi (Roumanie), la traversée du Danube jusqu'à Ruse (Bulgarie) se faisait sur un bac, puis un second train assurait le trajet jusqu'à Varna, port bulgare sur la mer Noire. De là un vapeur conduisait les passagers en 14 h jusqu'à Istanbul. En 1885, le service devint quotidien jusqu'à Vienne. À partir de 1889, la ligne étant achevée jusqu'à Istanbul, le train devint direct.



### 1983 Le virus VIH identifié

L'équipe de l'unité d'oncologie virale de l'Institut Pasteur, dirigée par le professeur Luc Montagnier, identifie pour la première fois le virus responsable du sida. Ils appellent alors VIH1 ce rétrovirus qui se rencontre partout dans le monde. Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), connu également par son sigle anglais HIV pour



Human immunodeficiency virus, est le virus responsable du Sida qui est un état affaibli du système immunitaire humain qui le rend vulnérable à de multiples maladies opportunistes, responsable d'infections graves et causant la mort du malade. Transmis par plusieurs fluides corporels : sang (auquel on associe le lait maternel), sécrétions vaginales et sperme, le Sida est aujourd'hui considéré comme une pandémie ayant causé la mort d'environ 25 millions de personnes entre 1981 (date de la première identification de cas de sida) et janvier 2006.

### 2006 Nouri Kamel al-Maliki Premier ministre de l'Irak

Aussi connu sous son ancien nom de guerre de Jawad al-Maliki, qu'il décide de ne plus utiliser à partir de son accession au pouvoir (né en 1950), est le Premier ministre irakien depuis le 22 avril 2006. Il est membre du parti islamiste chiite Dawa. Nouri al-Maliki est marié et père de quatre enfants, trois filles et un fils. Le 20 mai 2006, il est intronisé à la tête d'un gouvernement de 37 membres. Il succède au chiite Ibrahim al-Jaafari, que ni sunnites, ni Kurdes ne voulaient maintenir au pouvoir. Son mandat constitutionnel a pris fin en 2010.



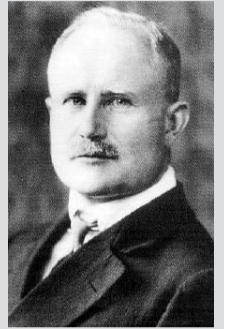
### 1998 Indonésie : Suharto démissionne

Le président-général indonésien Suharto se retire sous la pression. Il était dictateur depuis trente ans. Son pays traversait alors une grave crise économique.

## LE CARNET DU MIDI

### 1873 LE PÈRE DE L'ÉLECTROENCÉPHALOGRAPHIE

Hans Berger est né ce jour en Allemagne. C'est un neurologue allemand. Il est considéré comme le père de l'électroencéphalographie, étant le premier à avoir appliqué cette technique chez l'homme. L'invention de l'électro-encéphalographie est généralement attribuée au physiologiste allemand Hans Berger, qui commença à l'étudier dans les années 1920 et enregistra le premier signal d'activité cérébrale en 1929. Ses travaux furent repris et complétés par le britannique Edgar Douglas Adrian, qui obtint en 1932 le Prix Nobel de physiologie. Bouleversé par les ravages du nazisme et de la guerre, il se suicida par pendaison le 1 juin 1941.



### 1917 L'HOMME DE FER



Raymond William Stacy Burr voit le jour en Colombie-Britannique, Canada. C'est un acteur canadien. Il est surtout connu pour ses rôles dans les séries télé Perry Mason et L'Homme de fer; blessé au bout de deux années au cours de la Seconde guerre mondiale, il est rapatrié chez lui. Il commence alors de petits rôles à la radio puis au cinéma. Il sera révélé par le personnage de Lars Thorwald dans Fenêtre sur cour d'Alfred Hitchcock. En 1955, Raymond Burr passe une audition pour le rôle d'Hamilton Burger, le district attorney des romans d'Erle Stanley Gardner. Ce dernier, présent à l'audition, reconnaîtra aussitôt en l'acteur celui qui doit jouer Perry Mason. La série est un succès. En 1967, Raymond Burr débute une nouvelle série policière qui remportera un énorme succès : L'homme de fer. Il incarnera ce rôle pendant huit années, puis à l'occasion d'un ultime téléfilm Le Retour de l'homme de fer, en 1993. Son rôle de journaliste-enquêteur dans Godzilla (Japon 1954) consista en des scènes additionnelles destinées au nouveau montage du film pour sa sortie aux États-Unis, où l'œuvre du réalisateur Ishiro Honda fut, à l'époque, fortement censurée en raison de son message anti-nucléaire. Il décède en 1993 en Californie.

### 1991 LA MALÉDICTION DES GHANDI

Rajiv Gandhi est né à Mumbai (Inde). Il est le fils d'Indira Gandhi et le petit-fils de Jawaharlal Nehru. Il fut Premier ministre de l'Inde de la mort de sa mère le 31 octobre 1984 jusqu'à sa démission suite à son échec aux élections législatives du 2 décembre 1989. Rajiv Gandhi rencontre Sonia Antonia Maino alors qu'il fait ses études à l'université de Cambridge en Angleterre. Il ne se destinait pas à une carrière politique, lui préférant celle de pilote de ligne, mais il l'embrassa néanmoins 6 mois après le décès dans un accident aérien de son jeune frère Sanjay, le dauphin de sa mère pour prendre la tête du Congrès. Élu en février 1981 dans la circonscription auparavant détenue par son frère, Rajiv fut choisi comme Premier ministre par son parti quelques heures après l'assassinat de sa mère par deux de ses gardes du corps sikh. Deux mois plus tard, il remporta les élections législatives, profitant d'une vague de sympathie populaire suite à la mort d'Indira. Il rompit avec la politique socialiste pro-URSS menée par sa mère. Il initia la libéralisation de l'économie indienne par la suppression de la licence administrative pour les entreprises, encouragea l'essor des télécommunications et renforça les liens de l'Inde avec les Etats-Unis. L'intervention militaire de son gouvernement - de juillet 1987 à mars 1990 - dans la guerre civile opposant le gouvernement du Sri Lanka et les indépendantistes tamoul conduiront à son assassinat par des militants du LTTE, utilisant un engin explosif caché dans une composition florale, et ce alors qu'il était en campagne pour sa réélection dans l'État du Tamil Nadu. Son assassinat (un collier de fleurs piégé dressé autour de son cou par une kamikaze tamoule) comme celui de sa mère, entraîne la victoire du Parti du Congrès aux élections législatives de 1991. Son épouse italienne Sonia et ses deux enfants Rahul et Priyanka perpétuent la tradition familiale en s'impliquant dans les affaires politiques de l'Inde.



### 2000 LA DAME EN ROSE BONBON



Dame Barbara Cartland est un écrivain britannique, et probablement l'auteur de romans d'amour ayant eu le plus de succès. Après des études, Barbara Cartland devint journaliste à succès, se spécialisant dans les chroniques de « potins ». Parallèlement, elle se lança dans la littérature populaire et publia son premier roman, Jigsaw. Dès lors, elle n'arrêta plus d'écrire. Elle divorce de son premier mariage et épouse en secondes noces d'Edward Spencer, 8e comte Spencer et, par conséquent, belle-mère de Diana Spencer (future princesse de Galles), avec laquelle sa mésaventure était publique. En plus d'être un auteur à succès, elle était connue pour une allure excentrique, étant toujours vêtue de tenues vaporeuses de couleur pastel, mais aussi rose bonbon, arborant une coiffure très artificielle et très élaborée, ainsi qu'un maquillage presque outrancier - habituellement réservé aux comédiens jouant sur une scène de théâtre sous la lumière crue des projecteurs -, portant de très nombreux bijoux (colliers, bagues...) et généralement accompagnée de son chien pékinois. Elle décède ce jour laissant pas moins de 724 romans.



# Plus de fringales, plus de kilos en trop

*Ça n'est plus à démontrer. Les fringales qui vous poussent à avaler rapidement n'importe quoi, mais le plus souvent quelque chose de sucré, déséquilibrent votre alimentation et vous font prendre des kilos. Comment ne plus en être victime ?*

**D**éfinitions du mot fringale, selon le Larousse : "faim subite et pressante" et/ou "désir violent, envie irrésistible de quelque chose".

Il faut donc d'abord distinguer de quelle(s) fringale(s) vous êtes victime, ce qui n'est pas toujours facile. Car vous pouvez avoir une fringale subite, une fringale tous les jours aux mêmes heures, des périodes sans fringales, d'autres avec des fringales plusieurs fois dans la journée.

## Fringales faim

S'agit-il d'une faim ? D'une vraie faim ? Vous devez alors sentir votre estomac vide qui gargouille, vous avez peut-être la tête qui tourne un peu, les yeux fatigués qui voient un peu flou, les jambes en coton.

La question se pose alors : à quand remonte votre dernier repas ?

S'il est loin, si vous avez sauté le petit-déjeuner ou le déjeuner, si vous n'avez rien avalé depuis plusieurs heures, alors oui, cette fringale est vraiment de la faim.

Il en va de même si l'un de ces repas a été insuffisant.

Votre glycémie est abaissée et vous avez vraiment besoin de manger. N'importe quoi de consistant, pas forcément quelque chose de sucré.

## Remédier aux fringales faim

Le remède ? Surtout ne pas sauter de repas ! Mais si vous êtes de ceux qui escamotent toujours le petit-déjeuner ou qui se contentent d'un bol de céréales (trop sucrées) et que vers les 11 heures, vous êtes foudroyé par une fringale faim, la seule et unique solution, c'est de consentir enfin à faire un vrai repas le matin.

Un vrai repas équilibré en protéines, lipides, glucides et fibres, c'est-à-dire : 50 g (au moins) de pain (glucides) riche en fibres, pas blanc, légèrement beurré (lipides) et confituré, un fruit (glucides et fibres) et un laitage, yaourt ou fromage blanc (protéines).

Si en guise de déjeuner, vous vous contentez d'un sandwich ou d'une salade (pour ne pas grossir !), il est normal que vous soyez en proie à une superbe fringale en fin d'après-midi.

Solution : ajoutez un fruit et un laitage à ce semblant de repas de façon à tenir plus longtemps. Ou bien, faites carrément un goûter glucides /protéines, genre fruit frais ou séché et petit pot de fromage blanc, ou fruit et œuf dur.

## S'agit-il d'une envie ?

Vous êtes contrarié, fatigué, stressé, mal dans votre peau, vous avez mal au dos, vous êtes coincé dans un embouteillage, vous avez loupé le bus, vous vous êtes accroché avec quelqu'un (enfant, mari, chef...), etc. Bref, quelle qu'elle soit, vous êtes envahi d'une émotion plus ou moins forte et vous avez envie de manger quelque chose. Mais ce quelque chose que vous avez envie de manger, c'est du sucré et du sucré bien sucré ! Pas un fruit, encore



moins un yaourt ou un œuf dur qui pourtant vous caleraient pour un bon moment.

## D'où viennent ces fringales envies ?

D'un déséquilibre, dans votre alimentation, entre le sucre (glucide rapide) et les protéines.

Si plus de 5 % de vos calories quotidiennes sont apportées par le sucre, vous dépassez la dose acceptable par votre organisme.

Vous êtes une femme et vous emmagasinez chaque jour vos 2.000 calories quo-

tiennes et normales ? 25 g de sucre (100 calories) sont la bonne dose (1 g de sucre = 4 calories).

Mais il ne s'agit pas seulement du sucre que vous voyez, de celui que vous mettez dans votre café, votre thé ou votre yaourt. Dans ce quota, il y a le sucre caché des boissons et des produits sucrés. Un petit verre de soda de 10 cl, c'est 10 g de sucre. Une cuillerée de pâte à tartiner, un biscuit, c'est de 5 à 10 g de sucre. Une crème dessert, c'est facilement 20 g de sucre.

Regardez les étiquettes des produits que vous grignotez facilement, des desserts

industriels qui terminent votre repas et faites le calcul de votre dose de sucre.

Et si vous vous désaltérez dans la journée avec des jus de fruits et/ou des sodas (et pas de l'eau), nul doute que votre dose quotidienne de sucre explose sans même que vous vous en rendiez compte !

Tout ce sucre perturbe la chimie compliquée de votre organisme, vous incite à en consommer de plus en plus et fait jouer votre glycémie (taux du sucre dans votre sang) au yo-yo.

Cette malheureuse situation biochimique dérange en même temps votre alimentation : quand vous venez de boire ou de manger sucré, votre glycémie grimpe, vous n'avez pas faim. Et pendant ce temps, tout le sucre que vous avez avalé au cours de la journée s'est transformé en gras et est allé se loger sur vos cuisses (ou vos fesses ou votre ventre) !

## Remédier aux fringales envies

Il faut commencer par augmenter votre dose de protéines à chacun de vos repas, et surtout au petit-déjeuner. Mangez un laitage consistant (du fromage blanc ou fermenté, deux œufs brouillés ou en omelette). Tout cela avec, bien sûr, du pain complet (50 g au minimum) légèrement beurré et un fruit (pour ses fibres).

Au déjeuner, mangez une bonne tranche de viande ou de dinde c'est moins gras ou un gros morceau de poisson en priorité, une belle portion de légumes, un laitage et un fruit, le tout avec du pain complet. Cet apport important de protéines animales et végétales, de glucides lents et de fibres contribuera à maintenir une glycémie régulière.

Et pas de soda ou une boisson light ! Ceux-ci ne font qu'entretenir votre goût du sucre, même s'ils n'en contiennent pas et ne vous apportent pas ces glucides rapides boucisseurs de glycémie.

Là, il va falloir faire preuve d'un peu de volonté et tenter l'expérience d'un bon verre d'eau (pas glacée) pour vous désaltérer quand vous avez soif.

C'est ainsi que vous allez supprimer assez vite ces fringales faim ou ces fringales envies. Et perdre les kilos superflus qu'elles vous avaient apportés.

## PILULE

# La peur de prendre du poids

**L**a majorité des femmes ont choisi la pilule comme méthode contraceptive. Mais nombre d'autres elles craignent la pilule par peur de prendre du poids. Il est normal de réagir. Voici les questions à vous poser et les démarches à faire.

La pilule peut entraîner une prise de poids modérée, mais le plus souvent, la cause de cette prise de poids est à chercher ailleurs.

En effet, les hormones jouent un rôle dans le stockage des graisses et la rétention d'eau, mais avec les nouvelles pilules, faiblement dosées en hormones, la prise de poids est plutôt rare.

### 1) Repérez les autres changements dans votre vie :

La pilule n'est pas forcément en cause. Commencez par repérer les autres changements qui sont survenus dans votre vie depuis que vous prenez la pilule. Peut-être avez-vous arrêté de fumer ? Vous avez changé votre mode d'alimentation ? Êtes-vous soumise à



un stress important ? Avez-vous pris des vacances ? Arrêté le sport ? Etc. Tous ces événements peuvent plus ou moins contribuer à vous faire prendre quelques kilos. Ça vaut le coup d'y réfléchir ! A noter que la pilule peut augmenter l'appétit. Par ailleurs, la pilule fait plus souvent prendre du poids aux femmes qui prennent aussi beaucoup de poids pendant une grossesse.

### 2) Arrêtez la pilule pendant quelques mois :

Arrêtez la pilule pendant quelques mois, sans rien changer d'autre à votre

mode de vie et surveillez votre poids. S'il reste stable, c'est que la pilule n'est pas en cause.

Mais si vous adoptez cette démarche, faites très attention, vous devez impérativement employer un autre mode contraceptif non hormonal, comme le préservatif par exemple ou le stérilet !

### 3 Prenez une pilule moins dosée :

Demandez à votre médecin qu'il vous prescrive une autre pilule, moins dosée, voire très faiblement dosée : 30, 20, voire 15 microgrammes d'éthinyl estradiol. Il peut également vous proposer une micropilule, ne contenant pas d'estrogène mais uniquement un progestatif.

### 4) Faites une prise de sang :

Demandez à votre médecin de vous prescrire un bilan sanguin (hormones, glycémie, cholestérol, triglycérides...). Les résultats du bilan peuvent permettre d'identifier une autre cause souvent fréquente en cas de prise de poids importante sous pilule.





### Poulet et pommes de terre dorés aux épices



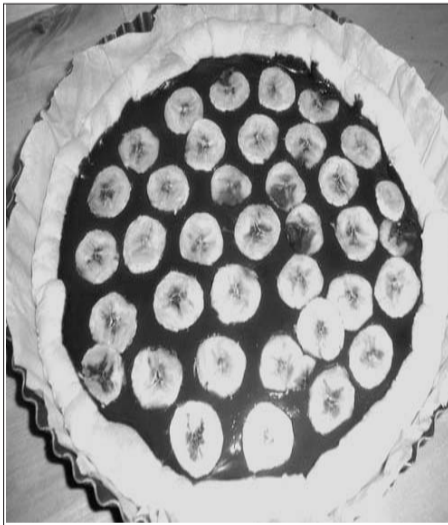
#### Ingrédients :

- 1 poulet
- 2 oignons
- 1kg de pommes de terre
- 1 c. à soupe de paprika
- Thym
- 1 c. à soupe de smen
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Gingembre, safran

#### Préparation :

Éplucher les oignons les couper en tranches. Éplucher les pommes de terre les laver et les couper en quartiers. Dans un plat à four beurré, disposer les tranches des oignons et placer dessus les quartiers de pommes de terre, assaisonner de sel, poivre, gingembre et safran et saupoudrer de thym. Enduire le poulet déjà salé avec le smen et le disposer sur les pommes de terre nappez d'huile d'olive. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 1h30 jusqu'à ce que le poulet soit doré, retournez-le pendant la cuisson.

### Bananes en chocolat



#### Ingrédients :

- 6 bananes
- 2 tablettes de chocolat noir
- 1 demi-verre d'eau
- 100 g de sucre glace
- 1 pincée de cannelle

#### Ingrédients :

Inciser la peau des bananes sur toute leur longueur. Retirer délicatement la chair sans abîmer la peau. Faire fondre les tablettes de chocolat noir dans l'eau. Ajouter le sucre glace et la cannelle, puis la chair des bananes coupée en gros tranches. Réduire en une purée épaisse et homogène. Farcir les peaux de banane avec cette garniture. Les refermer et les entourer de papier aluminium pour les maintenir en place. Réserver 2 heures au réfrigérateur et démouler.

## MAQUILLAGE DES YEUX

# Un regard aux cils recourbés

*Quoi de plus séduisant qu'un regard ombré de jolis cils bien recourbés ? Les vôtres sont fins, raides ou clairsemés... Ne désespérez pas : il existe des techniques efficaces pour y remédier.*

#### L'incontournable mascara

Pour modifier la forme des cils (laquelle est déterminée génétiquement) c'est de recourir au mascara, élément incontournable d'un maquillage des yeux réussi. Si vous désirez renforcer la courbure de vos cils, choisissez tout simplement un mascara dit recourbant. Commencez toujours par appliquer du produit sur les cils supérieurs, en partant de la racine vers les pointes et en imprimant un mouvement de zigzag. Manipulez votre brosse de mascara comme votre brosse ronde lorsque vous effectuez un brushing de votre chevelure.

#### Le recourbe-cils

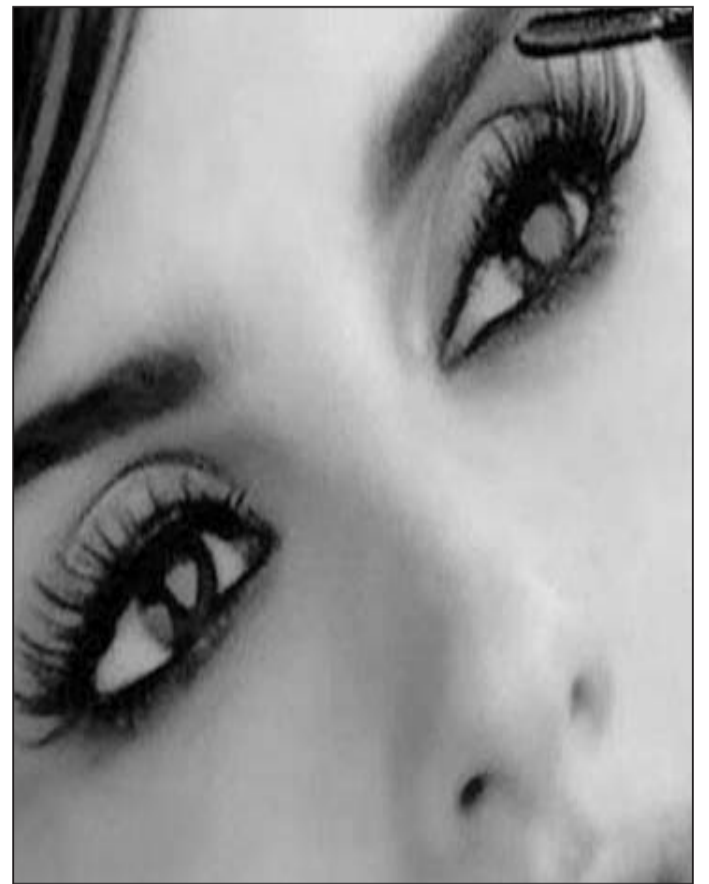
Cet accessoire favori peut être utilisé seul ou en complément du mascara. Il suffit de placer les cils entre les mâchoires de la pince en partant des racines et de serrer ensuite le manche de l'accessoire durant quelques secondes avant de relâcher. Si besoin est, chauffez légèrement le recourbe-cils au sèche-cheveux avant de l'utiliser, afin de créer un effet «fer à friser». Si vous appliquez simultanément du mascara, utilisez le recourbe-cils juste après la pose de ce dernier, alors qu'il est encore humide.

#### La courbure au doigt, pourquoi pas ?

Pour accentuer encore l'effet du mascara, directement après avoir posé celui-ci, appuyez sur la pointe des cils avec votre index et maintenez la pression jusqu'à ce que le mascara sèche. Effectuez ce geste toujours après avoir soigneusement lavé vos mains afin d'éviter toute infection oculaire.

#### Permanente des cils : en dernière option

C'est la dernière option si vous manquez de temps ou si vous détestez vous maquiller. Elle



s'effectue en institut de beauté et consiste à placer un bigoudi au bord de la paupière. Les cils sont ensuite recourbés sur ce dernier, avant d'être enduits d'un produit qui met en forme et d'un produit qui fixe.

## USTENSILES DE CUISINE

### Les instruments les plus sains

qu'il s'oxyde, de produire du vert de gris, un toxique pouvant, à faibles doses, provoquer des irritations du tube digestif (ou pire, à haute dose). Une casserole en fer, extérieurement revêtue de cuivre, ne présente donc pas de danger, surtout si elle est bien entretenue. Par contre, le contact direct du cuivre avec des aliments, notamment acides, serait à déconseiller.

#### L'aluminium :

Il jouit d'une mauvaise réputation parmi les diététiciens, du fait que la couche d'alumine recouvrant et protégeant en permanence l'aluminium peut, à la cuisson, produire de petites quantités de gel d'alumine, une substance faiblement toxique – mais toxique tout de même – pour les reins.

#### L'émail :

Il contient des colorants à base

de sels de plomb (extrêmement toxiques), et peut se fendre à tout moment, libérant ainsi dans la nourriture des particules aussi dangereuses physiquement que chimiquement. On l'exclura donc systématiquement de la batterie de cuisine.

#### Les céramiques :

Lorsqu'elles sont de mauvaise qualité, elles peuvent présenter exactement le même inconvénient que l'émail. On veillera donc à s'assurer de leur provenance.

#### L'inox :

Contient du nickel et du chrome, deux métaux toxiques qui peuvent passer dans l'alimentation, surtout lorsque le récipient est au contact de substances acides. Il est donc absolument indispensable de ne faire appel qu'à l'inox 18/10, un inox parfaitement stabilisé.



Les ustensiles de cuisson doivent être sains et pratiques. Voyons donc quels matériaux utiliser :

#### Le fer :

C'est un métal dont l'organisme a besoin, et aucun sel de fer, même lorsqu'il provient d'instruments rouillés, ne peut être considéré comme toxique. En

conséquence, l'usage de poêles ou de wok en fer, de marmites ou de cocottes en fonte, ou encore de couverts en fer, peut être conseillé sans restriction aucune.

#### Le cuivre :

Il présente l'avantage de très bien conduire et répartir la chaleur, mais l'inconvénient, lors-

## A S T U C E S

### Raviver la couleur d'un canapé :



Une fois que vous ayez nettoyé votre canapé, unifiez sa couleur, en passant sur toute sa surface une pâte composée de deux tiers de térébenthine et d'un tiers de cire d'abeille molle.

### Nettoyer les ustensiles en terre cuite...



Nettoyez un objet en terre cuite avec une brosse imbibée d'eau tiède additionnée de cristaux de soude. Rincez abondamment puis séchez délicatement avec un linge.

### ...un oreiller en duvet



Si vous optez pour un lavage à la main, plongez l'oreiller dans de l'eau tiède savonneuse puis frottez-le doucement à la main. Rincez soigneusement à la douche. Laissez sécher à plat.

### Rendre leur gonflant à vos oreillers



Pour rendre leur gonflant aux oreillers en duvet, n'hésitez pas à vous en servir comme pushing-ball : tapez dedans !



# Mots Fléchés N°540

bouleversai région de France	glorifiés fragran- ce	mathéque attrapa	rude lao genevois	orient	orientais comme un renard	éleveras la note reste de vague
armes chevalier				emprein- te	pièces à Bucarest	
dévoits				aparis	éruoter	
erreur lo- coble se mon- trément		note de diapason	final	numéro d'œuvre vieux poèmes		
		dévoites	partie de l'arbre	éclairer		
entrées	qualité de perle conforta- ble		bramera	détruire		nouée
			impré- vus		pronom pour eux ou anape amondi	
machine à vent mince et fragile					prit le disque soleil du film	dépa- reillera
		distance				disque à lecture optique résiste
vents récurvers		évaluera		entre- laque matière d'alliance		
basse			petite lampe partie de soufflette		grasses vocalles petit somme	
	caractère secret insignes ronds					
houciler		monsieur londo- nien torillal		loeux		précises
			onde du poète mot de liaison	scouzes		
service ancien très réputé				poses un cell abris de écouées		
			poignée de panier prêt la fube(s)			cours de Turin collège abrégé
armes de tir	resserre numéros					véhicule de ligne aéroale sèche
		vorace- ment mesure aéroale				
propor- tionna tirs en péris			ont pour le siècle		pétillant kallen neptu- nium	
				signe de lune- invisible		marque d'infinif
brosse d'orfèvre			désin- fecta			

<b>SUDOKU</b>	<b>N°540</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS</b>
		<b>N°539</b>	<b>FLECHS 539</b>

		6		7				
1	9	2			5			3
								9
	3							4
		4		6		8	7	5
6		9	8					1
5	2							4
	7	8	3			5		
4		1		5		9	2	3

5	2	4	8	9	1	6	3	7
6	9	7	3	5	2	8	4	1
1	8	3	4	7	6	9	5	2
8	4	1	7	2	9	3	6	5
2	7	5	6	8	3	4	1	9
9	3	6	1	4	5	7	2	8
3	1	2	9	6	8	5	7	4
4	6	8	5	1	7	2	9	3
7	5	9	2	3	4	1	8	6

• D • B • I • C • C • P • A
OEILSDEPERDRIX
• TROUERA • ARENE
DORURE • NANISER
• NESS • MO • EVADA
SAGA • PEUR • AGI •
• TUILERIES • ETA
AIL • APOSTERA • U
• OIES • USINE • AN
ANESSE • ANEMONE
• • REERAI • ARE •
AMER • RUT • ANIMA
• IMITES • AVENIR
AMENA • TALON • AT
• ENERVEMENTS • E
ART • TARI • SEUIL
• A • RISEES • SIL •
GITANE • SIC • VET
• ERREUR • SUBI • O
UNIE • SUPERIEUR
• TASSEE • SET • SS



## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Moughamarat Farid  
10h30 : Bab El-Maqam  
11h15 : Tara ma tara  
12h00 : Nemour El-Abiadhe  
12h30 : Aâdjalet aadjiba  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Louiza Fernanda  
14h00 : Lil -aâila.Emission  
16h00 : Tofoulati.Emission  
16h30 : Wadie  
17h00 : el-ousboue el-riyadi  
18h00 : Journal télévisé  
18h15 : Le Journal de l'économie  
18h20 : Mihan wa hiraf  
18h45 : Irchadat Tibibiya.  
20h00 : Journal télévisé  
20h40 : Laou Tahki Tlemcen  
20h45 : Emission spéciale  
Le marathon de la police  
21h00 : La place  
21h45 : Aân Qorb  
23h00 : Antoum Aydhan  
00h00 : Journal télévisé



06:00 Zoé Kézako : Zéro pointé  
06:15 Zoé  
06:30 Tfo  
08:10 Shopping avenue matin  
08:55 Téléshopping - Samedi  
09:45 Télévitrine  
10:10 Météo  
10:15 Tous ensemble  
11:05 Tous ensemble  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:45 Météo  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:15 Reportages  
14:35 Une leçon de vie  
16:10 Undercovers  
17:00 Undercovers  
17:50 Tous ensemble  
18:45 50 mn Inside  
19:45 Du clic à la réalité  
19:50 F1 à la Une : Les qualifs  
19:52 Là où je t'emmènerai

19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Du côté de chez vous  
20:39 Courses et paris du jour  
20:40 Météo  
20:45 Les enfants de la télé  
23:15 New York  
00:05 New York  
00:55 New York  
01:45 Grand Prix d'Espagne  
02:55 Aimer vivre en France  
04:00 Très chasse, très pêche  
04:25 Musique  
05:00 Histoires naturelles  
05:30 Reportages



06:10 Ben et Thomas : Slalom  
06:30 Ben et Thomas  
07:00 Télématin  
09:35 Thé ou café  
10:25 Paris sportifs  
10:50 Réveillez vos méninges  
11:20 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:45 Point route  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:15 13h15, le samedi  
13:50 Météo  
13:55 Envoyé spécial  
14:40 Les étoiles du sport  
14:45 ADN :  
15:45 Nestor Burma  
17:00 US Marshals  
17:45 CD'aujourd'hui  
17:50 Coupe d'Europe (Angleterre)/Leinster (Irlande)  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:34 Météo  
20:35 Les années bonheur  
22:45 Eclats de Croisette  
22:50 Et si on changeait le monde  
22:53 CD'aujourd'hui  
22:55 On n'est pas couché  
01:55 Météo  
02:00 Infrarouge  
02:01 S.T.O. Avoir 20 ans

03:20 Thé ou café  
04:10 Gibbons et crocodiles  
04:30 Infrarouge  
04:31 Libres Français de Londres



06:00 Euronews  
06:35 Ludo  
08:10 Samedi Ludo  
10:30 Côté maison  
10:58 Consomag  
11:00 Météo  
11:05 Magazines régionaux  
11:30 La voix est libre  
11:55 Le 12/13  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:50 30 millions d'amis  
13:25 Les grands du rire  
14:30 Côté jardins  
15:00 En course sur France 3  
15:20 Keno  
15:25 Documentaire  
16:20 Magazine  
16:50 Un livre toujours  
16:55 Expression directe  
17:00 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Avenue de l'Europe  
18:55 19/20 Edition nationale  
19:00 Journal régional  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 C'est pas sorcier  
20:35 Commissaire Magellan  
22:10 C'est mon tour  
23:45 Une histoire épique  
23:48 Météo  
23:50 Soir 3  
00:10 Tout le sport  
00:25 Roumanoff, telle quelle  
02:15 Soir 3  
02:35 Un livre toujours  
02:40 Chabada : Tubes d'hier et d'aujourd'hui  
04:40 Côté jardins : Spéciale J'aménage mon balcon  
05:10 Les matinales

05:30 Questions pour un champion



06:00 M6 Music  
06:10 M6 Kid  
08:00 M6 boutique  
10:30 Cinésix  
10:40 La bague de Sophia  
12:25 Impact final  
14:15 Météo  
14:20 C'est ma vie  
14:55 C'est ma vie  
16:10 C'est ma vie  
17:40 Accès privé  
18:45 Un trésor dans votre maison  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Hawaï 5-0 : Palekaiko  
21:35 Hawaï 5-0 : Hana'a'a Makehewa  
22:25 Hawaï 5-0 : Aloha  
23:15 The Unit : commando d'élite : Les cavaliers de l'ombre  
00:00 The Unit : commando d'élite : Nom de code : Anthrax  
00:50 Supernatural  
01:45 Météo  
01:50 Tout le monde peut jouer, le duel  
02:25 100 % poker  
03:25 M6 Music  
05:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:15 Arte reportage  
19:55 360° - Géo  
19:56 L'authentique panama  
20:40 La fabuleuse histoire  
21:30 La fabuleuse histoire  
22:20 Xanadu  
23:15 Xanadu  
23:55 Metropolis : Spécial Cannes  
00:40 Philosophie : Nostalgie  
01:05 Tracks  
02:00 The Edukators  
04:05 Louis Begley, homme de lettres, homme de loi



06:00 Gym direct  
07:00 Télé achat  
09:00 Tous les goûts  
09:45 Morandini !  
11:00 24h buzz  
11:40 Mademoiselle Cinéma  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Maigret : Maigret à l'école  
15:10 Maigret  
17:00 Mon incroyable histoire  
17:55 Objectif champion  
18:35 Direct auto  
19:40 2012  
20:10 Le zapping  
20:40 Sauveur Giordano  
22:20 Sauveur Giordano  
00:10 A chacun son histoire...  
01:50 Mon incroyable histoire  
02:40 Mon incroyable histoire  
03:30 Direct poker : Spécial club  
04:50 Morandini !



06:40 Téléachat  
09:40 Trofémina : 2011  
10:10 Futurama : Fête des mères  
10:35 Futurama : Le trèfle à sept feuilles  
11:00 Futurama  
11:25 South Park  
11:55 South Park  
12:20 American Dad  
12:45 American Dad  
13:10 American Dad  
13:40 American Dad  
14:10 Mister France  
15:45 Nick Cutter  
16:40 Nick Cutter  
17:30 Warehouse 13  
18:20 Warehouse 13 : Hugo 1  
19:10 Warehouse 13  
20:00 KM 12  
20:30 Tellement Cannes  
20:35 Alice Nevers, le juge est une femme  
22:25 Alice Nevers  
00:06 Tellement Cannes  
00:15 Famille d'accueil : Le petit du coucou  
01:45 Drop'In  
02:01 Poker : le duel  
03:00 Programmes de nuit  
03:30 Extralarge : Le sosie  
05:00 Extralarge : Meurtre sur commande

## LA SELECTION DU JOUR

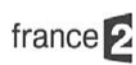


21h45 Les enfants de la télé



Présentateur Arthur.

Arthur propose deux heures de pur bonheur en compagnie de Michèle Laroque et Kad Merad, Elsa Zylberstein, Vincent Perez, Dominique Besnehard, Hélène Segara et Patrick Bosso. Une fois encore, «Les enfants de la télé» se sont dépassés pour vous proposer des images collectors ! Au menu de l'émission, des moments cultes de la télé, des perles du cinéma, des bêtisiers à mourir de rire et toujours plus d'images totalement inédites.



21h35 Les années bonheur



Présentateur Patrick Sébastien. Réalisateur: Bernard Gonner. Nostalgie et bonne humeur au programme, Patrick Sébastien entouré de Fabien Lecoeuvre et Isabelle Morizet reçoit de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et d'humoristes ! Il égrène aussi pour notre plus grand bonheur les petits secrets et les souvenirs de ces années. Une soirée festive et gaie en perspective avec : DJ Bobo, Michel Torr, Plastic Bertrand, Zucchero, Worlds Apart, Hervé Vilard, Paradisio, Alice Dona, Bananarama, Catherine Lara, JJ Lionel, Voca People, Marlène, Grégoire, Jean-Pierre Mader, Yves Duteil. Humour et imitations Pierre Aucaigne, Olivier de Benoist, Richard Ruben



21h35 Commissaire Magellan : Pur sang



Réalisateur Claire de La Rochefoucauld. Avec Jacques Spiesser, Moon Dailly, Nathalie Besançon, Flore Bonaventura, Lou Chévy.

Riche propriétaire d'un haras, Pierre-Yves Montalivet est retrouvé mort dans ses écuries. L'enquête sur le meurtre de la victime conduit Magellan et son adjoint à des révélations inattendues sur ses affaires, sa vie privée mais aussi son passé. Jeune photographe au charme insolent... tous détiennent un mobile pour ce crime crapuleux.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



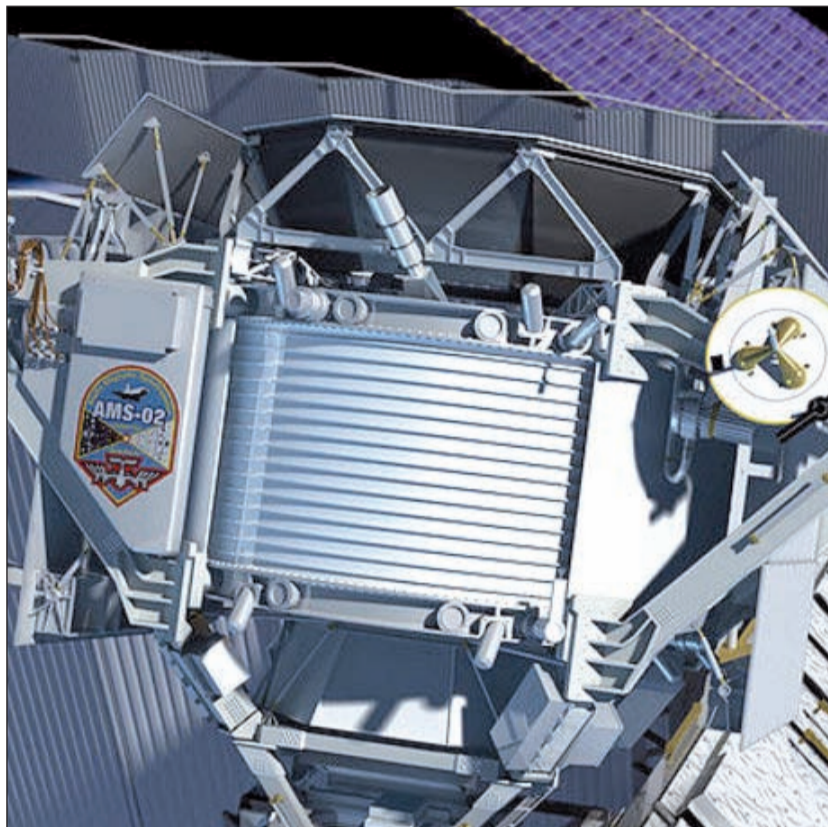
# Le spectromètre Alpha 2 en quête des mystères de l'univers

Le spectromètre magnétique Alpha 2 (AMS), transporté par la navette spatiale Endeavour, a été attaché hier à la Station spatiale internationale (ISS). L'opération réalisée avec succès ouvre la voie à une passionnante recherche sur les plus grands mystères de l'Univers.

L'attache du spectromètre magnétique Alpha 2 (AMS) à la Station Spatiale Internationale (ISS) est une opération délicate. Près de 4 heures auront été nécessaires pour transporter l'appareil de 7,5 tonnes de la soute de la navette Endeavour à son point d'attache à l'extérieur de l'ISS. Pour réussir cette complexe manœuvre les astronautes Andrew Feustel et Roberto Vittori, ont dirigé le bras robotisé d'Endeavour, long de 16 mètres. Une fois l'AMS fixé solidement à son emplacement définitif, les astronautes ont effectué sa mise en service en branchant une série de câbles électriques et de câbles de transmission de données.

L'appareil à présent fonctionnel sera suivi en continu par des équipes de chercheurs. Ceux-ci ont pour mission de collecter l'ensemble des données transmises par l'AMS aussi longtemps que l'ISS sera sur orbite, au moins jusqu'à 2020. L'engin expérimental représente une grande première pour la communauté scientifique. Fruit d'une collaboration internationale dirigée par le professeur Samuel Ting, prix Nobel de physique et initiateur du projet, il est pour la première fois envoyé dans l'espace. Sa mission consiste notamment à étudier l'existence d'antimatière et la nature de la matière noire invisible qui représenterait, selon les experts, 25% de la masse de l'Univers.

Pour Samuel Ting, interrogé par



l'AFP, l'AMS "sonde vraiment les fondations de la physique moderne. Mais l'objectif le plus exaltant est d'explorer l'inconnu à la recherche de phénomènes qui existent dans la nature mais que nous ne pouvons pas saisir faute d'instruments ou d'imagination". Les don-

nées actuelles établies par les scientifiques estiment la proportion de matière visible à 4% ou 5% du total, les 70% restants étant formés d'énergie sombre, une force répulsive s'opposant à la gravité et qui expliquerait l'accélération de l'expansion de l'univers.

## Une dizaine de planètes "errantes" détectées



Le magazine Nature indique que des astronomes ont détecté une dizaine de planètes "errantes". Celles-ci semblent n'être en orbite autour d'aucune étoile. Un phénomène intrigant. C'est au sein même de la Voie lactée que des astronomes ont découvert une dizaine de planètes dites "errantes". Errantes car elles ne seraient en orbite autour d'aucune étoile, révèle la revue Nature dans son édition de ce jeudi matin. Ces planètes sont aussi volumineuses que Jupiter mais elles semblent errer dans l'espace, presque au hasard. Toutefois, les astronomes ne sont pas en mesure de certifier qu'elles ne sont pas, en réalité, en orbite autour d'une étoile très lointaine. Si elles s'avéraient réellement sans orbite fixe, les scientifiques ne seraient pas en mesure d'expliquer comment elles ont pu se constituer. En revanche, cela irait dans le sens d'une théorie selon laquelle les planètes peuvent se retrouver "expulsées" de leur orbite au cours de leur formation.

## Des polluants détectés dans l'eau, même en bouteille

Une enquête réalisée par WWF (le Fonds mondial pour la nature) montre que l'eau de boisson des Français, qu'elle provienne d'une bouteille ou directement du robinet, contient des résidus de produits chimiques. WWF dénonce, dans un rapport d'enquête qui a été publié hier, la présence de résidus chimiques dans l'eau que nous buvons. Qu'il s'agisse de l'eau du robinet ou d'une eau en bouteille, toutes contiennent des éléments toxiques. Initialement, WWF recherchait les traces de micropolluants métalliques, de substances azotées ou phosphorées issues de pesticides, de PCB, de bisphénol A et de résidus médicamenteux. En tout, 179 molécules étaient recherchées et 19 ont été retrouvées dans l'eau des 41 villes testées en 2009. Il s'agissait pour l'essentiel de nitrates, de résidus chlorés ou bromés de sous-produits de désinfection et de l'aluminium comme le rapporte Ouest-France. Dans 20% des cas, de l'atrazine déséthyl, un herbicide interdit depuis 2003, a été retrouvé. L'enquête dévoile que "plus de 90% des eaux de ville testées présentaient des teneurs quantifiables en nitrates et plus de 50% étaient contaminées par de l'aluminium qui pourrait provenir en partie des traitements de l'eau avant distribution". Même si les concentrations étaient inférieures aux normes imposées, WWF s'inquiète de l'"effet cocktail de ces résidus" qui, s'ils ne sont pas particulièrement nocifs séparément, peuvent en revanche devenir dangereux une fois combinés entre eux. De plus il est difficile d'évaluer l'impact "à long terme" de cette "exposition à faibles doses" sur la santé des consommateurs. En ce qui concerne l'eau en bouteille, quatre micropolluants ont été retrouvés sur 14 sites analysés. Il s'agit de nitrates (jusqu'à 8 mg/l quand l'étiquette en affiche 6,3), d'aluminium, d'antimoine et même de plomb. Sur les quinze marques testées, seules les eaux de Plancoët (Bretagne) et de Matouba (Guadeloupe) sont vierges de polluants. WWF explique que "la diversité et l'augmentation constante du nombre de molécules chimiques dans les eaux de boisson, posent un réel problème et ne peut que nous inquiéter car on boit de l'eau tous les jours".

## Greffe : un mécanisme de rejet compris grâce à des vidéos 3D

Grâce à des vidéos de cellules en 3D réalisées par une équipe de chercheurs français, un mécanisme responsable des rejets de greffes a pu être observé en direct et in vivo. Une découverte qui devrait permettre aux chercheurs de mieux combattre les réactions immunitaires de l'organisme. Des chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Inserm ont réussi à filmer en 3D les processus responsables des rejets de greffes. Des vidéos obtenues grâce à une technique spécifique d'imagerie in vivo, la microscopie biphotonique, qui permet de filmer les interactions cellulaires dans les tissus. Les chercheurs ont observé un modèle animal, une souris ayant subi une greffe de peau au niveau de l'oreille. Ils ont alors assisté à un véritable "ballet cellulaire" expliquent-ils dans leurs travaux publiés sur le site de la revue Nature Medicine. Pour la première fois, l'existence déjà soupçonnée d'un mécanisme en grande partie responsable du rejet de greffe est ainsi prouvée. Lorsqu'un organe étranger est greffé, il est considéré comme un intrus par l'organisme. Des signaux d'alerte sont alors envoyés par des cellules du système immunitaire, entraînant une réponse inflammatoire. Mais la réaction ne s'arrête pas là, ont découvert les chercheurs. Certaines cellules du receveur "sont capables d'effectuer le retour vers les ganglions lymphatiques pour y présenter aux cellules tueuses, les lymphocytes T, un fragment - ou antigène - du greffon", explique Susanna Celli, l'un des auteurs de l'étude. "À cause de ce flux continu, l'armée de lymphocytes chargés de détruire de manière ciblée le greffon est constamment stimulée", poursuit-elle. Ce mécanisme de relais explique pourquoi le rejet de greffe peut se manifester plusieurs mois après l'opération. Grâce à cette découverte, les chercheurs espèrent que des traitements bloquant ces allers-retours vers les ganglions lymphatiques pourront être mis au point.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### SCOTCH

Invention de **Richard Drew**

Secteur : **Bureau**

Date : **1930**



En 1923, Richard Drew rejoint la société 3M, alors simple fabricant de papier de ponçage. A l'époque, les voitures bicolores sont à la mode et Richard Drew remarque que les ouvriers ont beaucoup de mal à peindre des lignes de démarcation nettes entre les deux couleurs. Il a alors l'idée de fabriquer un papier sous forme de rouleau adhésif pour faciliter le travail des ouvriers. Deux ans plus tard, il teste la première version de son invention, sur laquelle la colle n'est appliquée que sur les bords extérieurs, pas au milieu. Lors du premier test, le papier adhésif se décolle de la carrosserie et l'ouvrier, frustré, se serait écrié : « Ramenez ce rouleau à vos radins de patrons et dites-leur de mettre plus de colle ! ». En argot américain « scotch » signifie en effet « avare ». En 1930, Richard Drew met au point le scotch transparent qu'on connaît aujourd'hui. Le dévidoir est inventé en 1932 par un collègue de Richard Drew : John A. Borden.



Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemcen
Fajr : 3h41	Fajr : 3h21	Fajr : 4h07
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h02
Asr : 16h35	Asr : 16h16	Asr : 16h49
Maghreb : 19h35	Maghreb : 19h35	Maghreb : 20h07
Icha : 21h35	Icha : 21h17	Icha : 21h45

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
07.77.10.49.42  
05.50.18.37.57

AVEC POUR MISSION DE METTRE FIN AUX DYSFONCTIONNEMENT

## Un observatoire des PTIC à partir de septembre prochain

Un observatoire de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication sera créé en septembre 2011 pour améliorer la qualité des prestations, a annoncé jeudi à Alger le ministre du secteur, Moussa Benhamadi.

PAR RAYAN NASSIM

**M.** Benhamadi a précisé que cet observatoire vise à relever tout dysfonctionnement, de notifier les pannes ou les mauvais comportements de certains employés vis-à-vis des clients.

Un portail Internet sera ouvert aux clients leur permettant d'exposer leurs préoccupations et les problèmes éventuels rencontrés au niveau des agences commerciales relevant de la Poste et des TIC. Concernant la généralisation des chèques spéciaux, "170 000 chèques spéciaux d'un montant dépassant 1 milliard de dinars ont été utilisés lors des quatre premiers mois



de l'année en cours", a expliqué le ministre. M. Benhamadi a annoncé que la formule de versement interne d'un compte à un autre au niveau des guichets postaux sera généralisée au cours du deuxième trimestre 2011. M. Benhamadi a justifié la pénurie de chèquiers dans le fait que les citoyens ne se sont pas adaptés aux cartes électroniques en ayant recours de manière abusive aux chèques postaux, notamment

concernant le règlement de certains articles acquis selon la formule de la vente par facilité. Algérie Poste a d'ailleurs procédé, pour pallier cette situation, à l'acquisition de 4 appareils modernes d'impression de chèques, a précisé le premier responsable du secteur. M. Benhamadi a toutefois reconnu que l'avancée réalisée en matière de prestations n'est pas la même à travers toutes les wilayas, admettant le retard de certaines wilayas en matière de disponibilité de chèquiers. A une question sur l'éventualité de faire obligation à Mobilis de recourir aux chèques postaux dans ses transactions avec les clients, M. Benhamadi a précisé que Mobilis permet à ses clients de choisir le moyen de paiement qui leur convient le mieux, ajoutant qu'il sera prochainement procédé au paiement par cartes électroniques via internet.

R. N.

SITUATION DES PRISONNIERS AU MAROC

## Le gouvernement sahraoui condamne la répression

Le Conseil des ministres de la RASD a condamné, dans sa réunion de mercredi dernier, la répression des forces marocaines contre les militants sahraouis des droits humains à l'intérieur des prisons, a rapporté jeudi l'agence de presse sahraouie SPS.

Réuni sous la présidence du Président Mohamed Abdelaziz, le conseil a signalé que ces répressions se traduisaient par "l'intimidation et le harcèlement et même des assassinats" de citoyens sahraouis innocents et sans défense, précise-t-on.

Le conseil a réitéré, à cet effet, son appel à la communauté internationale, afin d'intervenir pour la protection des citoyens sahraouis dans les territoires occupés en général, à travers la création d'un mécanisme onusien chargée de surveiller et de rapporter la situation des droits humains au

Sahara occidental. Il a également appelé la communauté à "faire pression sur le gouvernement marocain pour qu'il libère immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques sahraouis des prisons marocaines", rapporte l'agence.

Les autorités marocaines sont également sommées de "faire toute la lumière sur le sort des personnes disparues, stopper le pillage des richesses naturelles du Sahara occidental et démanteler le mur de la honte, qui entraîne chaque jour la perte de plus de vies innocentes chez les nomades sahraouis et leur cheptel".

Le conseil a en outre, examiné un premier bilan des dommages causés par les pluies et les tempêtes survenues récemment dans les zones libérées au Sahara occidental et qui ont affecté, note SPS, des habitations, des biens et des cheptels de la

population sahraouie établie dans ces zones.

A cet effet, le gouvernement sahraoui a constitué une commission de crise pour évaluer les dégâts, afin d'élaborer, dans les plus brefs délais, précise-t-on, un plan d'urgence pour apporter l'assistance nécessaire aux personnes et familles affectées par ces catastrophes naturelles.

APS

Très Libre

SAUVONS LA SAISON ESTIVALE!

C'EST QUOI TON SOUCI?

EN GREVE

J'AI OUBLIÉ DE DEMANDER UN CONGÉ POUR MES VACANCES!



sidou@lemidi-dz.com

AFFAIRE CA BANK

### Omar Dechmi décède en plein procès

Le patron de CA Bank, Omar Dechmi est décédé jeudi dernier, en plein procès, alors qu'il était interrogé par le président du tribunal près la cour d'Alger. Le défunt, dont la banque est en liquidation, répondait au chef d'accusation d'escroquerie, d'abus de confiance et d'autorité, lorsqu'il s'effondra en pleine plénière victime d'une crise cardiaque. Rappelons que le patron de la CAB a été mis sous mandat de dépôt depuis décembre 2004, suite à une plainte déposée par la Banque d'Algérie pour avoir violé le dispositif réglementaire relatif à la monnaie et au crédit et les mouvements de capitaux, en n'assurant pas la caution de contre-garantie, d'une banque étrangère pour la domiciliation du compte d'une société chinoise de bâtiment, (la COCPC), chargée de la réalisation des projets de construction de logements au profit de l'AADL à Tipasa, Koléa et Draria.

M. C.